

La Revue d'Egypte Economique & Financière

Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger

ADMINISTRATION et RÉDACTION
LE CAIRE ALEXANDRIE

30, Rue Kasr-el-Nil 9, Rue de Stamboul
Tel. 46165 Tel. 22117 - 20107
B.P. 465 B.P. 624

Adresse Télégraphique "PUBLIOR"

Concessionnaire Exclusif
de la Publicité :

SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ

30, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire
9, Rue de Stamboul, Alexandria

ABONNEMENTS

EGYPTE ETRANGER

UN AN P.T. 100 Lst. 11.0
SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-

LE NUMÉRO P.T. 3

Au Sommaire :

Les droits de Douane sur les Cotonnades

Il faut Concilier les intérêts en Cause

Une suggestion à étudier !

A l'occasion de sa 16ème. Assemblée Générale

Le déjeuner de la Fédération Egyptienne des Industries

Tour d'Horizon Économique

Où vont les Etats-Unis ?

Les Assemblées Générales

Crown Brewery of Alexandria

Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1937

Fédération Egyptienne des Industries

Le Rapport Moral pour l'Année 1937

Une activité sans relâche.

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Informations Financières - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnaire - Revue du Marché de Gros.

LES DROITS DE DOUANE SUR LES COTONNADES

IL FAUT CONCILIER LES INTÉRÊTS EN CAUSE

Une suggestion à étudier

Comme il fallait s'y attendre, la majoration de nos droits de douane sur les cotonnades a soulevé des polémiques qui ne semblent pas devoir s'éteindre de sitôt, et a entraîné des répercussions dans tous les pays dont les exportations en Egypte souffriront par suite de l'application du nouveau tarif A quoi tout cela aboutira-t-il ?

Certes, la position de notre Gouvernement en ce qui concerne cette question si délicate n'est pas des plus aisées. Il veut, d'un côté, accroître la protection dont jouit l'industrie locale, et, de l'autre, éviter de causer un préjudice grave à nos exportateurs et à nos cultivateurs, en provoquant, de la part de nos plus importants clients des mesures de représailles contre le coton égyptien.

Il est évident, en effet, que faute pour nous d'adopter une attitude plus conciliante, et d'accepter de reculer, au moins dans une certaine mesure, nous ne tarderons pas à nous trouver dans une position peu enviable. Il faut éviter de prendre à la légère les menaces de boycottage que les dépêches nous ont rapportées, au cours des derniers jours.

La réaction si vive qui a suivi la promulgation du nouveau tarif a eu pour effet d'étonner un grand nombre d'entre nous. On s'est imaginé que tout finirait bien vite par se tasser et que, conformément à ce qui s'était passé lors des majorations douanières précédentes, personne ne songerait sérieusement à dépasser le stade des protestations platoniques et vite oubliées. On s'est, cependant, lourdement trompé. Cette fois, la question a pris une tournure officielle le Gouvernement britannique lui-même ayant jugé nécessaire de prendre l'affaire en mains, et, selon l'expression du Président du Board of Trade dans sa réponse à l'honorable Roston Duckworth, de charger l'Ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire « de formuler de vigoureuses représentations auprès du Gouvernement égyptien ».

Les réserves formulées par le Gouvernement anglais dans la première note soumise à notre Gouvernement ont été réitérées, mais d'une manière

plus énergique dans une deuxième note remise au ministère des Affaires étrangères au cours de la semaine écoulée. Ces nouvelles représentations ont été dans une grande mesure le résultat des doléances présentées, il y a quelques jours, par une députation de la Chambre de Commerce de Manchester, lors d'une visite au secrétaire parlementaire du Board of Trade, M. Hudson. La qualité des personnalités dont se composait cette députation ne laisse aucun doute sur l'importance exceptionnelle que les milieux du Lancashire attachent à un accord équitable avec l'Egypte. En tête de la députation venait en effet, le Président même de la Chambre de Commerce de Manchester, M. Francis Grundy. Citons, d'autre part, Sir Thomas Barlow, MM. Wiggins et Pogson, respectivement président et secrétaire de la Fédération des Associations de Filateurs, M. Ashurst, secrétaire de l'Association des Filateurs et Manufacturiers du Coton, MM.

Edmondson, Casdagli (président de la section égyptienne de la Chambre de Commerce de Manchester), et deux autres hauts fonctionnaires de la Chambre de Commerce, MM. Ainsley, et Baker.

Cette députation avait exprimé les graves inquiétudes du Lancashire devant cette hausse sévère et inattendue des tarifs égyptiens. Elle avait souligné la déception profonde que cette majoration avait provoqué dans les milieux manufacturiers anglais. Ces derniers, après les espoirs soulevés lors de la visite de Sir Thomas Barlow en Egypte, ne pouvaient s'attendre à un tel choc. Elle avait enfin mis en lumière les avantages comparatifs que présenterait, pour le commerce de l'Egypte aussi bien que pour celui du Lancashire l'adoption d'un système de contingentement.

Les milieux officiels égyptiens continuent à affirmer, malgré tout, que les nouveaux droits ne porteront pas un grave préjudice aux exportations

LA FLUVIALE

F. VANDER ZEE & CIE

CAPITAL

L.E. 75.000

RÉSERVES

L.E. 75.000

SIÈGE SOCIAL :

ALEXANDRIE, 10, rue Chérif Pacha
Téléphone 28659 (5 lignes)

AGENCES PRINCIPALES : LE CAIRE - MINIEH - ASSIOUT

La plus importante entreprise de transports intérieurs en Egypte

**TRANSPORTS FLUVIAUX
TRANSPORTS CAMIONS
TRANSITS - DÉDOUANAGES**

du Lancashire en Egypte. Le Ministre des Finances, lui-même a voulu mettre les choses au point en publiant, mardi passé, une longue note dans laquelle il a essayé de justifier l'action du Gouvernement. Il a affirmé que les nouveaux droits n'étaient pas prohibitifs comme on le prétendait, car ils ne frappaient que les qualités de produits qui étaient fabriqués localement. Il a ajouté que la majoration relative aux cotonnades fines habituellement importées d'Angleterre était très légère. Il a souligné le fait que l'Egypte continuerait à avoir besoin de cotonnades importées pendant de longues années encore.

Sedky pacha a aussi donné dans sa note un aperçu du développement de l'industrie textile égyptienne depuis ses origines qui remontent en 1899. Il a montré comment cette industrie ne parvint à prendre un essor réel qu'à partir de 1930 lorsque le nouveau tarif douanier entra en vigueur. En 1937 elle parvint à consommer 500.000 cant. de coton égyptien. Cette industrie nouvelle souffrait cependant de la concurrence des produits importés du Japon, ce pays ayant pris, sur le marché d'Egypte la place de l'Angleterre. Le Gouvernement en 1935, se vit obligé d'intervenir en frappant les cotonnades japonaises d'une surtaxe de 40 %. Cependant les japonais après un certain temps parvinrent quand même à vendre leurs produits en Egypte sans payer la surtaxe, en les faisant passer au préalable par d'autres pays, comme la Chine et les Indes. Puis ce fut la concurrence des produits italiens dont l'importation s'accrut dans de considérables proportions en peu de temps. Il en résultait que le but visé en appliquant la surtaxe de 40 % n'était pas atteint et que l'industrie locale avait à nouveau à faire face à un dumping de grande envergure et qui constituait pour elle une menace sérieuse. Et c'est ainsi que le Gouvernement a été amené à décréter la récente modification des droits de douane.

Examinons plus particulièrement le point de vue des relations anglo-égyptiennes, le Ministre des Finances a affirmé que la balance commerciale entre les deux pays ne devait pas être seule prise en considération, et qu'il était nécessaire de mentionner par exemple le fret payé aux compagnies de navigation, les profits des compagnies d'assurance, les intérêts provenant des capitaux investis en Egypte. Tous ces éléments viennent réduire l'importance du solde favorable à l'Egypte de la balance commerciale entre les deux pays. Il ne fallait pas oublier, d'autre part, que le coton importé par l'Angleterre était revendu avec bénéfices soit brut, soit après avoir subi les transformations nécessaires, qu'au contraire, les produits finis importés par l'Egypte ne servaient qu'à la consommation et ne rapportaient aucun profit à ce pays.

Sedky pacha met en lumière le fait que l'industrie locale achète en Angleterre les machines, le combustible, les produits tinctoriaux, le matériel

de blanchissage, etc., qui lui sont nécessaires. Ainsi les pertes subies par l'industrie cotonnière anglaise seraient compensées dans une certaine mesure par tous ces achats.

Voilà une affirmation qui n'aura certes pas pour don de calmer les fabricants du Lancashire. Ce qui leur importe exclusivement c'est la vente de leurs propres articles. Or, les nouveaux droits entraîneront une réduction des importations de produits cotonniers anglais en Egypte. Et c'est ce que les fabricants anglais veulent éviter. Ils sont sans doute peu intéressés dans les discussions au sujet de la différence entre la balance des paiements et la balance commerciale. Que le solde de la première soit moins favorable à l'Egypte que celui de la seconde, cela leur importe peu.

En fait, étant donné la situation, ce qui compte pour eux, c'est, non la balance commerciale entre l'Egypte et la Grande-Bretagne, mais la balance des marchandises, entre l'Egypte et eux-mêmes, manufacturiers du Lancashire. C'est eux qui nous achètent notre coton, et c'est encore eux qui nous vendent leurs cotonnades, et il est évident que l'importance de leurs achats de coton dépasse de loin celui de nos achats de cotonnades.

Il en résulte que les fabricants du Lancashire se trouvent vis à vis de nous, dans une position très forte pour négocier. Il serait inutile, et même dangereux de l'oublier. Ne refusons donc pas de négocier. Sur quelles bases devons-nous le faire ? Sedky pacha, dans la note dont nous avons parlé plus haut se montre adversaire du contingentement. Or c'est justement un tel système que préconi-

sent les manufacturiers anglais. Nous croyons qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre on pourrait arriver à s'entendre sur une formule pouvant satisfaire tous les intérêts en cause.

Voici, en terminant, une suggestion que nous soumettons à nos autorités, et qui leur permettrait de faire d'une pierre deux coups : le Gouvernement égyptien pourrait adopter un régime douanier de faveur pour tous les produits cotonniers fabriqués en majeure partie ou en totalité avec du coton égyptien. En faisant cela, voici les résultats auxquels nous pourrions parvenir :

1o.) Encourager les exportations de nos cotons, surtout à une époque où nos ventes à l'étranger laissent beaucoup à désirer.

2o.) Mettre l'industrie étrangère sur le même pied que l'industrie locale, puisque les produits fabriqués par cette dernière ne seront plus concurrencés par des cotonnades fabriquées avec du coton meilleur marché que le nôtre.

3o.) Défendre nos intérêts ainsi que ceux de nos fournisseurs, en particulier la Grande-Bretagne en leur permettant d'exporter sur notre marché des produits fabriqués par eux, mais avec notre coton.

En tous les cas, un fait est certain. C'est que nous devons déployer tous nos efforts pour éviter d'envenimer le différend. Nous sommes sûrs qu'en faisant preuve de patience et surtout de compréhension il nous sera facile de parvenir à un accord raisonnable.

« When there is a will, there is a way ».

Edgar Anzarut.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

SIÈGE SOCIAL : — LE CAIRE

CAPITAL Lstg. 3.000.000

RESERVES Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 BUREAUX), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiut), Assiut, Assuan, Benha, Beni-Suef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiut), Edfu (Sous-Agence de Luxor), Esneh (Sous-Agence de Luxor), Fashu (Sous-Agence de Beni-Suef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Saïd), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Luxor, Maghaga (Sous-Agence de Beni-Suef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiut), Mehalla-Kebir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Saïd, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdurman, Port-Sudan, Tokar, (Sous-Agence de Port-Sudan), Wad-Médani.

AGENCE DE LONDRES — 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

A L'OCCASION DE SA 16^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

LE DÉJEUNER DE LA FÉDÉRATION ÉGYPTIENNE DES INDUSTRIES

LES DISCOURS PRONONCÉS

A l'occasion de sa 16^{ème} assemblée générale, la Fédération Égyptienne des Industries offrait, vendredi 29 avril, au palais de l'Agriculture, sur le terrain de l'Exposition, à Guézireh, un grand déjeuner auquel avaient été conviés environ cinq cents invités dont le Président du Conseil et les ministres, de nombreux anciens ministres, des parlementaires et les notabilités du monde des affaires, de la finance et de l'industrie, etc.

Le déjeuner, servi dans les traditions de la Fédération des Industries, fut excellent et les invités y firent naturellement honneur.

Au dessert, M. Henri Naus bey, se leva et prononça le discours suivant :

Discours de M. Henri Naus bey, président de la Fédération Égyptienne des Industries

Monsieur le Chef du Gouvernement,
Messieurs les Membres du Cabinet,
Messieurs les Dignitaires des Hautes Assemblées,

Excellences, Messieurs,

Qu'il me soit permis, au nom de toute la famille industrielle, de vous présenter l'expression de notre profonde gratitude, pour l'honneur que vous nous avez fait en vous rendant à notre cordiale invitation.

Nous apprécions très vivement la sympathie et l'encouragement de ce geste.

Nous remercions aussi bien sincèrement Messieurs les Parlementaires, MM. les Magistrats, fonctionnaires, financiers et représentants de la Presse qui, sous des formes diverses, nous accordent leur bienveillance et leur appui, dans l'intérêt national.

Je suis certain de répondre au sentiment unanime de cette Assemblée, en présentant à S.E. le Président Mohamed Mahmoud pacha, et à ses éminents Collègues Leurs Excellences les Ministres, nos plus vives félicitations et nos sentiments les plus sincères à l'occasion de la constitution du nouveau ministère, par la confiance de S.M. le Roi.

Les buts de la Fédération

Messieurs,

Notre Fédération naquit en 1922, au lendemain de la déclaration de principe relative à l'indépendance de l'Égypte, sur l'initiative de quelques pionniers, juste une douzaine, qui, par là, témoignèrent de leur foi dans les destinées brillantes de la jeune démocratie qu'ils voyaient poindre, sous ce beat ciel, générateur de force et de beauté.

Ils entendaient conjurer leurs efforts vers la réalisation d'une belle industrie nationale : l'accroissement et la diversité des productions que peuvent alimenter le travail et les ressources naturelles de l'Égypte étant le complément le plus substantiel de son évolution économique et politique.

Notre foi reposait sur de solides fondements. L'ascension rapide du Pays dans l'échelle des valeurs internationales au cours des trois derniers lustres en est la meilleure démonstration.

L'active persévérance de la famille industrielle, coordonnée par notre Fédération, avec l'aide du Gouvernement, très timide au début, plus enthousiaste aujourd'hui, a permis des réalisations dont l'Égypte, peut à juste titre, s'enorgueillir.

Je désire adresser notre hommage à la Société Royale d'Agriculture pour l'hospitalité qu'elle nous accorde dans ce beau Palais par la courtoisie traditionnelle de son illustre Président, S.A. le Prince Omar Toussoun, et de notre collègue et ami, S.E. Fouad Abaza pacha, qui répartit si crânement ses dons et son activité parmi toutes les branches concourant au progrès de l'Égypte.

J'eusse aimé témoigner notre admiration enthousiaste à l'un des principaux initiateurs de l'effort national, S.E. Talaat Harb pacha, financier, économiste, industriel, comme il n'en est point d'autre en Égypte; qu'il en recueille l'écho néanmoins et qu'il agrée les vœux de complet rétablissement que nous lui dédions cordialement, tous ensemble.

Hommage au regretté Abdel Wahab pacha

Pourquoi faut-il hélas, que nous ne puissions évoquer que douloureusement la grande figure d'Ahmed Abdel Wahab pacha, un des fils de l'Égypte, que nous aimions affectueusement et sur qui se fondaient les plus grands espoirs.

C'est sans surprise qu'en relisant le compte rendu de l'Assemblée constituante de notre Fédération, nous y relevons en juste place le nom de S.E. Ismail Sidky pacha, Ministre des Finances à cette époque.

N'avait-il pas dès 1914 fait profession de foi industrielle et dès 1915 n'était-il pas le Président et le brillant Rapporteur de la première Commission d'investigations commerciales et industrielles ?

Les conclusions de ce rapport auquel Cattaui pacha, Mohamed Talaat Harb bey, feu Emine Yéhia bey, tous deux promus pacha dans la suite, M. Craig et moi-même avons collaboré, résumant encore à l'heure actuelle les voies multiples des saines possibilités industrielles.

C'est une joie pour nous de voir à nos côtés, à ce tournant difficile de la vie d'aujourd'hui, S.E. Ismail Sidky pacha, notre patron de la première heure, chargé une fois de plus du portefeuille des Finances dans le ministère de S.E. Mohamed Mahmoud pacha.

Ce sont des coïncidences d'heureux augure.

L'Égypte libre et souveraine

Dans l'exercice de son entière Souveraineté, que nous saluons fièrement, des pleins pouvoirs législatifs, juridictionnels et fiscaux, ayant conquis une place marquante dans le Conseil des Nations, l'Égypte, sous l'égide de son Roi chez qui se reflètent et s'affirment les vertus généreuses et le prestige de sa glorieuse dynastie, élabore et construit son cadre matériel et moral de progrès et de prospérité.

Nouveaux devoirs, ambitions et responsabilités, tranchant sur la vie et les besoins antérieurs, dont ils sont issus cependant.

Assurer la défense du pays dans l'Armement Universel, pour des fins impérieuses, partiellement inconnues, en compléter l'outillage économique, élever le standard de vie des populations et leur niveau intellectuel, voici les tâches urgentes qui incombent à nos gouvernants.

Un facteur basilaire pour la réalisation de ce programme se situe incontestablement dans l'industrie qui est le valorisateur des ressources naturelles du pays, sources d'activité agricole, commerciale et financière.

C'est elle, ce sont ses chefs qui doivent par leur esprit d'entreprise et d'organisation, accroître les revenus des richesses mobilières, auxquelles l'Etat se propose de faire appel.

C'est de l'effort industriel que doit naître l'excédent de la balance commerciale, qui permettra d'accroître les achats à l'étranger, tout en augmentant la production et l'aisance.

Il incombe à l'industrie de mettre à la disposition de la Nation la plus grande quantité de matières de consommation et d'usage au meilleur marché pos-

sible, pour accroître le bien-être matériel et moral. Réciproquement, il incombe à l'Etat et à la nation d'assister l'industrie dans son effort.

L'intérêt individuel demeure le stimulant du progrès technique et se subordonne en Egypte, plus qu'ailleurs, à l'intérêt général.

L'homme d'Etat et le Chef d'entreprise serviteurs de la Communauté

L'homme d'Etat et le chef d'entreprise sont tous deux les serviteurs de la Communauté, mais le premier parfois est forcé d'adopter des mesures qui contrecarrent l'oeuvre de son partenaire et le second dans son instinct de conservation doit parfois s'opposer à des mesures dont sentimentalement, il souhaiterait l'adoption. Cruel dilemme :

Accroître les ressources de l'Etat par le prélèvement de nouveaux impôts, c'est lui donner le moyen d'assurer la sécurité des biens et des personnes, construire des routes et des ponts, développer l'instruction et tant d'autres choses utiles à la prospérité. Mais c'est aussi imposer des charges qui grèvent les prix de revient, qui abaissent le pouvoir d'achat et réduisent les disponibilités.

Améliorer les conditions d'hygiène morale et sociale par la réduction des heures de travail, l'imposition d'un tas de mesures, protectrices pour les uns, restrictives pour les autres, c'est tendre vers une atmosphère plus directe de collaboration entre patrons et travailleurs, ce sont des buts que nous acclamons, mais qui comportent des étapes qu'il ne faut pas franchir trop vite et simultanément, sous peine d'entraver la liberté d'action et de risquer, selon l'expression de M. Harold Butler, de tuer la poule aux oeufs d'or.

Les industriels savent, à l'exemple de Rabelais, que les destinées mènent ceux qui consentent et tirent ceux qui résistent. Et si parfois nous résistons, c'est que nous redoutons d'être entraînés aveuglément par le progrès que nous souhaitons guider plutôt que d'en subir l'avalanche.

La réforme fiscale

La famille industrielle a accueilli avec sérénité l'annonce de la réforme fiscale aussi bien que l'introduction et la préparation de certaines lois sociales et ouvrières. Elle est disposée à suivre l'Etat dans toute la mesure raisonnable qui concilierait l'intérêt public, la sauvegarde industrielle, la vie et le progrès des entreprises.

Nous sommes confiants dans la prudence et la modération du gouvernement.

L'histoire de l'Egypte Ancienne où se sont posés — toutes proportions gardées — la presque totalité des problèmes législatifs, politiques, économiques, sociaux et fiscaux qui nous préoccupent aujourd'hui fourmille d'enseignements et d'exemples, de succès et d'échecs, qui s'expliquent toujours par l'esprit, qui les avait inspirés.

Il est des limites qu'on ne peut dépasser.

L'harmonie des revenus particuliers, et des revenus de l'Etat doit résulter d'une démarcation qui se place au-dessous, non au-dessus des capacités contributives. C'est le secret des réserves et le sens de l'avenir.

La mesure, c'est la suprême justice, l'habileté la meilleure et la plus équitable, la plus durable aussi.

La protection des ouvriers

Et le Patronat en Egypte en est bien pénétré, plus qu'ailleurs peut-être. Il désire pour le succès même de son affaire que ses ouvriers soient bien traités, protégés contre les aléas du métier et de la vie, en un mot qu'ils soient contents de leur sort. Mais son état à lui commande avant tout que son entreprise subsiste, neériclite et qu'elle se développe dans l'intérêt de tous ceux qu'elle alimente.

Il ne dépend pas que de lui de réaliser rapidement l'état d'euphonie, d'harmonie et de sérénité collective.

Les conditions de son exploitation lui tracent des limites qu'il ne doit pas franchir et qui contrôlent la voie des concessions.

Ces limites peuvent être reculées dira-t-on certes, par l'accroissement du rendement individuel et c'est la première des collaborations à restaurer, par le perfectionnement des techniques, l'élargissement des marchés, l'établissement par l'Etat d'une politique de soutien et de compréhension et le développement des échanges internationaux, qu'il ne faut pas brider à l'excès.

Mais tant que ces conditions n'auront été progressivement réalisées, le Patronat co-créateur et défenseur du revenu national est tenu à placer les boeufs devant la charrue et à tracer le sillon où il va s'engager. Les charges ne peuvent s'accroître qu'avec l'extension des revenus.

Nous souhaitons que progresse rapidement l'éducation technique et morale des ouvriers, que s'élève leur standing, que les lois s'inspirent de bienveillance et de réalités, que les épargnants mettent abondamment leurs capitaux à la disposition des entreprises existantes et à créer, que la législation assure le jeu normal de toutes ces activités.

Les sources d'entente et de production

Ce sont les sources d'entente et de production, de l'ascension des masses ouvrières qui méritent notre sympathie généreuse et que nous englobons dans l'Idéal humanitaire et social qui anime nos pensées et nos coeurs.

Et surtout, que l'on ne vicie pas les qualités, l'esprit et la vigueur des travailleurs. Que les influences subversives se heurtent et se brisent aux volontés communes de solidarité, dans l'observance loyale et réciproque du «fairplay» des droits et des devoirs réciproques, nouveaux peut-être, mais non inconciliables. Le progrès en sera la récompense.

Que les forces saines s'unissent en un faisceau, qu'on honore l'effort et non pas qu'on l'avilisse. Le travail est la source des joies et des prospérités où chacun peut trouver plus d'aisance, d'honneur et de satisfaction. C'est la voie de l'avenir : Travail et Production le reste n'est plus qu'une question de répartition et d'échange.

Si l'essor industriel et social commande bien des ajustements qui vont retenir l'intérêt bienveillant du gouvernement et des chefs d'entreprise, avec quelle fierté ne pouvons-nous jeter nos regards sur l'Oeuvre accomplie depuis quelque 20 ans, où la production industrielle s'est accrue et diversifiée au-delà de toute conception, où le nombre et le travail des ouvriers, leur formation et de multiples spécialisations ont permis et révélé d'impressionnantes et vastes réalisations.

Il n'est pour s'en rendre compte que d'en consulter l'inventaire. Nos rapports des années écoulées et celui de

l'Assemblée d'aujourd'hui vous en décrivent l'ampleur. Nous devons être optimistes et confiants. Que l'avenir de l'Egypte réponde au niveau de notre affection, quelle s'élève sans cesse vers d'heureuses destinées, c'est notre vœu le plus cher. Nous y consacrerons dans un esprit de large coopération le meilleur de nous-mêmes.

Tous nos espoirs et notre attachement se concentrent en la Personne du Souverain bien-Aimé dont la rayonnante Jeunesse et l'héritage Ancestral de gloire et de sagesse, illuminent l'avenir.

C'est au bonheur de notre Auguste Souverain Farouk Ier, à celui de l'Egypte inséparable du Sien que je vous convie à lever nos coupes et à nous écrier tous ensemble :

VIVE LE ROI,
VIVE L'EGYPTE.

Le discours de M. Abdel Rahman Hamada bey

Abdel Rahman Hamada bey, directeur de la Société Misr pour la Filature et le Tissage, se leva à son tour et prononça en langue arabe le discours suivant :

Messieurs,

Avant de commencer mon discours, j'ai un très pénible devoir à remplir, celui de rendre un hommage ému à la grande mémoire de S.E. Ahmed Abdel Wahab pacha, membre de notre Conseil, dont l'Egypte entière vient d'éprouver cruellement la perte au moment où ses exceptionnelles qualités et ses profondes connaissances financières et économiques étaient si nécessaires au pays. La disparition d'Abdel Wahab pacha a été douloureusement ressentie par toute la nation égyptienne. Nous prions Dieu qu'il veuille donner à l'Egypte une compensation à cette perte.

Messieurs,

Les membres de la Fédération dépassent aujourd'hui le chiffre de 400 et représentent les intérêts de la grande et de la moyenne industrie, et aussi de la petite industrie dans une large mesure. Dans ce nombre, la proportion d'importantes entreprises dirigées par d'éminents industriels égyptiens n'a cessé d'augmenter, comme aussi leur participation à la réalisation des buts de la Fédération en ce qui concerne la propagande en faveur de l'industrie et l'unification des efforts tendant à son développement. Nous en avons la preuve dans la multiplication des Chambres Syndicales affiliées à la Fédération qui sont au nombre de 11 et dont 9 sont présidées par des égyptiens avec une activité et une conscience qui appellent l'admiration.

Il est certain que le succès de la Fédération dans son oeuvre de progrès a été favorisé par l'encouragement et l'appui de l'élite du pays qui est réunie aujourd'hui dans ce banquet et par la sollicitude des Pouvoirs Publics dans leurs domaines respectifs.

L'essor industriel et la Fédération

D'autre part, il n'est point contestable que l'essor industriel est dû en grande partie à la propagande faite par la Fédération pour implanter et

développer les diverses industries dans le pays et pour faire adopter les réformes législatives et financières nécessaires.

S'il est vrai que nous sommes parvenus à faire réaliser une politique économique favorisant l'industrie, celle-ci n'en a pas moins encore besoin de l'encouragement de la nation en général, et des diverses administrations publiques en particulier.

Si le pouvoir législatif promulgue des lois dans l'intérêt du pays et du développement industriel, c'est la tâche des hauts fonctionnaires comme des petits, d'en assumer l'application dans un esprit de bienveillance et d'assistance.

La situation des industries égyptiennes

Messieurs,

La situation des industriels en Egypte n'est pas enviable. Leurs collègues à l'étranger ont pleinement devant eux toutes les conditions du succès: des traditions industrielles établies depuis longtemps; des compétences disponibles, des lois qui ont fait leur preuve; des capitaux abondants à intérêt très bas; des concurrents loyaux et disciplinés; d'importants marchés intérieur et extérieur ayant une consommation considérable; une propagande efficacement organisée; des moyens de transports divers et bon marché.

Par contre, en Egypte, l'industriel qui s'établit se trouve isolé ne pouvant compter que sur lui-même pour vaincre toutes les difficultés petites et grandes qu'il rencontre; il doit de toute nécessité réaliser de gros bénéfices pour faire face aux frais de premier établissement, à l'éducation de la main-d'oeuvre, aux amortissements, et à la constitution d'une réserve pour parer à toute éventualité.

Ceux qui prétendent que l'industrie égyptienne jouit d'une protection suffisante ou plus que suffisante ne connaissent pas les conditions qui le dominent dans la réalité; ils ignorent les obstacles qu'elle doit affronter par suite de l'insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée et des lacunes à combler dans la législation économique du pays.

Un des devoirs primordiaux de la Fédération est de mettre en lumière ces lacunes et c'est la tâche de son Comité et de ceux des Chambres affiliées d'étudier en liaison avec les autres grandes institutions du pays, les moyens d'y remédier.

Les réalisations acquises à ce jour dans le domaine industriel laissent entrevoir un avenir prospère à la faveur de la réforme économique, pour peu qu'on la poursuive graduellement sans brûler les étapes, par les meilleures mesures, jusqu'à ce que le pays atteigne à sa pleine indépendance économique sous le règne de notre Auguste Souverain que Dieu ait en sa sainte garde.

Discours

du Président du Conseil

Répondant aux orateurs, S.E. Mohamed Mahmoud pacha, parlant en arabe, dit :

Monsieur le Président,
Messieurs,

Mes collègues et moi apprécions vivement l'occasion qui nous est offerte de nous trouver réunis aujourd'hui avec la grande famille industrielle, à ce beau banquet.

Au nom de mes collègues et au mien, je vous remercie infiniment de votre invitation et des aimables paroles de bienvenue que votre éminent Président a bien voulu nous adresser.

La tâche du gouvernement

Le Gouvernement qui a mis en tête de ses devoirs essentiels le développement de l'industrie, apprécie hautement l'oeuvre féconde de la Fédération des Industries dans la voie du progrès industriel et social, et il ne peut considérer qu'avec sympathie son action, et lui souhaiter de la poursuivre avec plein succès.

Je joins mes vœux fervents à ceux formulés par votre distingué Président à l'adresse de S.E. Mohamed Talaat Harb pacha pour le complet rétablissement de sa santé et émet l'espoir de le revoir bientôt de retour au sein de la grande famille industrielle.

Notre pensée commune d'hommage va à la chère mémoire de mon ami, Ahmed Abdel Wahab pacha, en qui le pays tout entier mettait de si grands espoirs pour les tâches primordiales qui restent à accomplir.

Mon cher Président, vous venez très opportunément de faire mention des importants devoirs qui incombent au

Gouvernement pour réaliser le progrès de l'Egypte.

Nous voulons trouver un encouragement dans la confiance que vous venez d'exprimer au nom des industriels, en l'efficacité de l'action gouvernementale à accomplir pleinement ces devoirs essentiels, et notamment ceux qui ont trait à la défense nationale et à l'établissement de bases solides au point de vue économique, afin d'augmenter le standard de vie de la population du double point de vue matériel et moral. C'est ce souci qui porte le Gouvernement à envisager les mesures efficaces et équitables pour accroître le revenu national.

Les charges nouvelles du pays

C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai entendu le Président proclamer au nom des industriels, la bonne volonté de ceux-ci à participer aux charges nouvelles du pays.

La famille industrielle a le droit de compter, comme par le passé, sur la sollicitude du Gouvernement de S.M. le Roi en vue de favoriser la prospérité de l'industrie.

Je vous convie donc, Messieurs, à poursuivre votre oeuvre avec confiance et sécurité.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier vivement au nom de mes collègues et au mien et à vous dire combien j'admire votre bel effort.



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne

SIÈGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCESSALE AU CAIRE :

23. RUE SOLIMAN PACHA

ASSURANCES

**Incendie, Accident de travail,
Automobiles, Vol, Transports, etc.**

TOUR D'HORIZON ECONOMIQUE

OU VONT LES ETATS-UNIS ?

La situation économique mondiale cause de nombreuses inquiétudes. Les Etats-Unis, depuis de nombreux mois marquent le pas. Dans un tour d'horizon économique, l'éminent économiste belge, le Prof. Baudhuin, examine la situation des Etats-Unis.

Si nous essayons de nous dégager des impressions souvent contradictoires laissées par l'information quotidienne, la situation économique aux Etats-Unis semble être la suivante.

La reprise des affaires a subi un échec incontestable depuis l'écroulement des matières premières, au mois de mars 1937. L'index américain de la production industrielle s'était maintenu à son maximum de mars à mai ; il fléchit ensuite, avec un redressement momentané en août, pour précipiter son recul en octobre et en novembre. Depuis la fin de 1937, il est demeuré pratiquement stationnaire, à un niveau qui indique une baisse d'activité qui n'est pas inférieure à un tiers par rapport aux maxima de 1937.

Dans une proclamation récente, le Président Roosevelt a déclenché une grande offensive contre la crise naissante. Il a de nouveau préconisé une augmentation du pouvoir d'achat en même temps qu'il annonçait des mesures devant réaliser une puissante expansion monétaire.

Une première question se pose : le fléchissement économique peut-il être attribué à la diminution des ventes au détail, qui traduirait le fléchissement du pouvoir d'achat ? La réponse doit être assurément négative. Les index détaillés publiés par le Département of Commerce montrent que le volume des ventes n'a cessé d'augmenter jusqu'à l'automne de 1937, alors que la régression économique était déjà nettement déclarée. La diminution enregistrée finalement est donc la conséquence du fléchissement, et non sa cause.

Et dans l'ensemble, le volume des ventes au détail, d'après les derniers chiffres connus, est à peine inférieur à celui que l'on constatait précédemment. De décembre 1936 à décembre 1937 on n'enregistre aucune diminution dans les ventes des « Chain stores » ; dans les ventes des « Department stores » on revient simplement de 92 à 90. Les ventes de « marchandises générales » dans les régions rurales reculent de 131 à 127.

Beaucoup plus sensibles au fléchissement sont, outre l'automobile évidemment, les entreprises produisant des biens non destinés à la consommation immédiate et, en particulier, l'industrie de la construction. En vain le gouvernement s'efforce-t-il de ra-

nimer cette dernière par la mise en adjudication de travaux publics considérables : la construction de maisons d'habitation ne cesse de perdre de l'importance. D'une année à l'autre, nous la voyons, toute correction faite, diminuer de 35%. Or, l'expérience des dernières années a confirmé la justesse du dicton : « Quand le bâtiment va, tout va ».

Le véritable problème de la reprise des affaires aux Etats-Unis n'est donc pas du côté de la demande de biens destinés à la consommation immédiate. Il est dans la reprise des industries créant des moyens de production, ou des biens durables comme les habitations.

Il n'y a, semble-t-il, que deux moyens de parvenir à ces résultats. Le premier, c'est de permettre la reconstitution du profit, qui est le moteur de l'activité économique. Le second est de pratiquer une politique tendant à l'abondance des capitaux et à la réduction du loyer de l'argent.

La renaissance du profit industriel est évidemment contraire aux aspirations du Président Roosevelt, qui ne cesse de montrer à cet égard la plus grande suspicion. Il faut reconnaître que, par leur manque de modération, beaucoup d'hommes d'affaires américains ont justifié de telles préventions. Mais la réaction, elle aussi, doit demeurer dans de justes limites. Tant que l'Etat ne sera pas à même d'assumer la totalité des fonctions économiques, il devra faire crédit à l'initiative privée. Toute autre attitude aboutit à exiger que cette initiative privée procure la reprise, tout en lui refusant les moyens d'y parvenir.

Le Président Roosevelt est beaucoup mieux inspiré dans la seconde partie de son programme, bien que certains aspects budgétaires puissent causer une légitime inquiétude. Les mesures de « déstérilisation » et d'expansion du crédit qu'il a annoncées correspondent sensiblement à ce qui est nécessaire pour aboutir à l'abondance des capitaux et à l'abaissement du loyer de l'argent. Mais les résultats qu'il pourrait obtenir ainsi seront nécessairement partiels, si après avoir mis des capitaux à la disposition des affaires, il ne donne pas l'occasion de les employer d'une façon fructueuse. Les préventions du Président Roosevelt risquent à cet égard de faire perdre aux Etats-Unis une chance de reprise.

On n'a pas manqué, lorsque le Président Roosevelt annonçait ces mesures, de prétendre qu'il versait dé-

libérement dans l'inflation, et que le dollar lui-même n'y résisterait pas. C'était là oublier, croyons-nous, qu'en matière de crédit le Président Roosevelt s'est montré jusqu'ici d'un conservatisme qui étonne.

Ceci étant, il nous paraît que l'évolution probable des affaires en Amérique dépendra essentiellement de deux ordres de faits. Tout d'abord, laissera-t-on à l'initiative privée assez de liberté de mouvement pour que se reconstitue le profit normal ? En d'autres termes, fera-t-on confiance sous les garanties et sous le contrôle nécessaire, aux hommes d'affaires ? En second lieu, l'expansion du crédit sera-t-elle méthodique et favorisera-t-elle plutôt les biens de production et la construction immobilière que la consommation immédiate ?

Il ne faut pas se dissimuler que si le Président Roosevelt traduit en acte des sentiments qu'on lui connaît depuis longtemps, il y a beaucoup de dangers que ce plan ne trouve pas sa réalisation. Mais en relisant le programme publié récemment, il semble que le retour au passé et au New Deal soit plutôt verbal. On ne voit poindre aucune mesure positive traduisant la survivance des idées de pouvoir d'achat.

Au surplus, il est possible que les faits seront plus forts que les préjugés, comme ce fut déjà une première fois le cas après un an d'expérience Roosevelt. N'a-t-on pas pu constater alors que les profits avaient augmenté plus que les salaires, ce qui constituait exactement l'inverse de ce que le Président Roosevelt avait voulu ? Mais ce démenti aux idées qui avaient inspiré sa politique, avait valu une très notable réussite à celle-ci.

POUR EVITER LA CONTREBANDE

Pour enrayer la contrebande et activer la perception des droits d'accises sur les allumettes fabriquées dans le pays, le ministère des Finances a décidé récemment d'apposer un timbre spécial sur chaque boîte d'allumettes.

Ce système sera mis prochainement en vigueur. Chaque boîte portera une banderole indiquant qu'elle a acquitté les droits d'accises.

Les inspecteurs du ministère des Finances auront le droit de confisquer les boîtes ne portant pas la banderole.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

CROWN BREWERY OF ALEXANDRIA

Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1937

Le 4 mai 1938, les actionnaires de cette Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Bruxelles, au cours de laquelle le rapport suivant leur fut présenté :

Messieurs,

Conformément à l'article 36 des statuts, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes de l'année 1937.

Bien que le chiffre de nos ventes de bière ait été inférieur d'environ 1.500 hectolitres à celui de l'année 1936, ce qui est principalement dû à la grande réduction des effectifs des troupes britanniques dans le pays, et malgré une hausse assez sensible dans le coût des matières premières et du combustible, les bénéfices de l'exercice 1937 ont été supérieurs à ceux de 1936.

D'une part, nous n'avons pas eu à enregistrer de pertes sur l'exploitation de la vente de la glace, notre société, en l'état de la concurrence aiguë existant entre les différents producteurs de glace du pays, ayant préféré se maintenir à l'écart de cette concurrence néfaste pour les intérêts des fabricants; d'autre part, les mesures déjà prises au cours des exercices précédents et que votre conseil continue à appliquer et à étendre méthodiquement pour réaliser des économies dans chaque section de ses services industriels, ont donné d'excellents résultats.

Nos bénéfices ont ainsi atteint la somme de L.E. 14.714.675 m/m., supérieurs de L.E. 2.502.234 m/m. à ceux de l'exercice précédent.

Après le prélèvement que nous avons effectué sur ces bénéfices d'une somme de L.E. 6.300,— pour être affectée aux amortissements sur les divers chapitres de notre actif, le solde disponible est de L.E. 8.414.675 m/m que nous vous proposons de répartir comme suit :

	L.E. M.
Bénéfices nets	8.414,675
Premier dividende de 5 p.c. sur le capital social, soit sur L.E. 123,400,—	6.172,—
	<u>2.242,675</u>
Tantième aux administrateurs	224,267
Fonds de prévision	224,267
	<u>448,534</u>
	L.E. 1.794,141

Deuxième dividende 1 p.c. sur le capital social, soit sur L.E. 123,440,—	1.234,400
	<u>559,741</u>
Solde à nouveau.	559,741

En base de cette répartition que nous vous demandons d'approuver, chaque action recevra un dividende de P.T. 23,145 contre présentation des coupons 58 et 59 réunis, payable le 9 mai 1938.

En ce qui concerne le solde à nouveau de L.E. 559.741 m/m. augmenté de la somme affectée au fonds de prévision s'élevant à L.E. 224,267 m/m. et formant un total de L.E. 784.008 m/m., nous vous proposons de l'affecter de la façon suivante :

	L.E. M.
A Provision pour taxes fiscales mobilières de l'exercice 1937	534,008
A Fonds spécial pour indemnités	250,—

Nous devons vous informer qu'au cours de l'année 1937 votre conseil a décidé de réaliser les immeubles et installations figurant dans l'inventaire de ses activités sous la rubrique «Usine de Choubrah-Le Caire» et «United Ice Association-Alexandrie».

L'industrie de la glace en vue de laquelle ces usines avaient été acquises à l'origine ayant subi de profondes modifications en Egypte et les installations très anciennes de ces deux usines étant arrivées à l'extrême limite d'âge possible, il n'y avait plus aucun intérêt pour votre société à les conserver, leur vente effectuée au cours du présent exercice permet, au contraire, d'économiser chaque année les sommes affectées aux frais généraux de leur entretien et aux diverses taxes immobilières dont elles étaient grevées.

Le mandat de M. Constantin Mouratiadis, votre administrateur, étant venu à expiration, nous vous proposons de le lui renouveler pour une nouvelle période de six années, à partir de la présente assemblée.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1937

ACTIF :	Fr.
Actif immobilisé :	
Usine d'Alexandrie	2.345.284,97
Participation : notre quote-part de moitié dans terrain à Beyrouth	10.790,02
Domaine de Teda	88.347,71
	<u>2.444.422,70</u>

Actif réalisable :

	Fr.
Caisse et banques	267.468,98
Portefeuille	307.706,93
Débiteur divers.	194.619,36
Solde du prix de vente usine Choubrah	33.211,62
Approv. divers.	348.532,31
Bière en caves.	235.153,55
	<u>1.386.692,75</u>
Comptes d'ordre :	
Caution. statutaires	34.000,—
Caution. divers.	27.500,—
	<u>61.500,—</u>
	<u>3.892.615,45</u>

PASSIF :	
Capital actions	3.200.000,—
Réserve légale	320.000,—
Fonds spécial pour indemnités	25.923,52
Créiteurs divers	60.054,83
Coupons restant à payer.	6.999,06
Profits et pertes	218.138,04
Comptes d'ordre :	
Caution. statutaires	34.000,—
Caution. divers.	27.500,—
	<u>61.500,—</u>
	<u>3.892.615,45</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DOIT :	Fr.
Amortissements	163.318,21
Bénéfices nets exercice 1937	218.138,04
	<u>381.456,25</u>
AVOIR :	
Bénéfices d'exploitation de l'exercice 1937	381.456,25
	<u>381.456,25</u>

Conseil d'administration :

MM. C. Mauratiadi, président et administrateur-délégué ; Max Raybaud, administrateur-délégué ; Arthur Roland, François Rom, A. Bolanachi, C. A. Matsa, administrateurs.

Censeurs :

MM. David Trevor Jones (associé de la Maison Price, Waterhouse, Peat et Co.), Maurice Beckers.

Directeur :

M. Spiro Spiridis.

FÉDÉRATION ÉGYPTIENNE DES INDUSTRIES

LE RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 1937

Une Activité sans Relâche

Le Rapport présenté par la Fédération Égyptienne des Industries à l'occasion de son XVI^e. anniversaire constitue un document fort intéressant. Nos lecteurs nous sauront certainement gré de le reproduire ici :

Excellence,
Messieurs,

Couronnement de S.M. Farouk I^{er}. — L'année 1937 a été marquée en Égypte par une série d'affirmations solennelles de sa pleine souveraineté faisant suite à la conclusion du traité d'alliance avec la Grande-Bretagne dont nous avons parlé dans notre rapport précédent.

Ce fut d'abord dans le domaine national, la proclamation de la majorité de Sa Majesté le Roi et Son couronnement. Ces deux heureux événements furent célébrés par tout le pays et toutes les classes de la population avec un enthousiasme sans précédent dans les annales de l'Égypte contemporaine et donnèrent lieu à des témoignages émouvants de loyalisme et d'attachement à l'égard du Trône.

Convention de Montreux. — Ce fut ensuite dans le domaine international, la conclusion de la Convention de Montreux et l'abolition des Capitulations. Ces deux actes marquèrent la fin du régime qui entravait l'exercice des pleins pouvoirs législatifs, juridictionnels et fiscaux de la Nation ainsi que l'aboutissement de ses plus nobles aspirations.

Admission à la Société des Nations. — Cette consécration ouvrit toute grande la porte de la Société des Nations à l'Égypte qui y fut admise à l'unanimité et y fut l'objet d'un plébiscite de sympathie qui alla droit au cœur de tous les habitants de la vallée du Nil. Aussi l'Égypte a-t-elle pleine conscience d'elle-même et partant du devoir de se créer, dans le concert des nations, une place de plus en plus marquante par une politique de sagesse, de modération et de solidarité internationale.

Expositions. — C'est ce sentiment qui poussa le Gouvernement à participer avec largesse à l'exposition de Paris.

Sans doute cette participation eut-elle, du point de vue du prestige national et de la propagande

touristique, le succès escompté, succès proportionné du reste aux larges sacrifices consentis par le Trésor. Aussi y a-t-il lieu d'en féliciter le Ministère du Commerce et de l'Industrie et, plus particulièrement, son Service du Tourisme ainsi que le Ministère de l'Agriculture et la Société Royale d'Agriculture qui, avec le concours éclairé du Commissaire Général S.E. Mohamed Mahmoud Bey Khalil, firent faire à notre pays une fort belle figure.

Mais, sans doute aussi, si l'on en exclut l'Agriculture, l'Égypte a-t-elle été, à cette occasion, bien insuffisamment représentée du point de vue de l'économie nationale et tout spécialement de celui de l'industrie.

Faut-il attribuer cette faiblesse à l'interprétation très stricte donnée à l'appellation de cette manifestation — Arts et Technique ? — Cela est très vraisemblable. Car le pavillon, son architecture aussi bien que son aménagement même — où l'industrie moderne égyptienne représentée presque exclusivement, bien que très dignement, par le groupe Misr, était comprimée dans un espace bien exigü de l'étage supérieur ou plutôt de la galerie — semblait n'avoir en vue que de mettre en lumière d'abord et surtout l'art et la civilisation du passé. A telle enseigne que le moderne semblait être un anachronisme, et, comme l'a dit un chroniqueur parisien très averti, « le passé gardait son hautain et lointain visage ». Ce n'est qu'ensuite et presque accessoirement que venaient l'agriculture, l'industrie et le commerce. En effet, la documentation et le service d'information de ces derniers étaient pratiquement inexistantes et le contraste était frappant entre le pavillon égyptien et ceux d'autres pays qui avaient tenu à montrer surtout leurs conquêtes modernes dans tous les domaines, sans exclure l'art qui en est l'une des plus significatives.

Expansion commerciale. — Et cependant l'Égypte — dont le marché national est trop restreint et trop mal exploité pour permettre la production en masse qui seule peut promouvoir le progrès tech-

nique et ramener les prix de revient au niveau désirable — l'Égypte disons-nous, a grand besoin de faire connaître tant à l'intérieur qu'à l'extérieur les progrès remarquables et la variété de plus en plus grande de sa production industrielle.

Aussi souhaitons-nous que le Gouvernement tenant compte de cette nécessité et obéissant à une conception très large de la fonction directive que lui impose l'économie moderne, encourage par tous les moyens la plus large participation sélectionnée de notre industrie aux très prochaines expositions de New-York, Rome et autres. Dans le même ordre d'idées nous formons le vœu que les services compétents songent d'ores et déjà à l'organisation au Caire d'une exposition « exclusivement industrielle » avant la prochaine exposition quinquennale de Ghézirah qui doit avoir lieu en 1941, sans que cette dernière soit pour cela privée de l'apport complémentaire et indispensable des industries se rattachant directement à l'agriculture par leurs matières premières ou par la nature de leurs productions. Cette solution permettrait à l'industrie de disposer pour sa manifestation de locaux suffisants et appropriés et d'appeler plus spécialement sur elle l'attention du public au lieu d'être, comme elle l'a été en 1936, réduite à la portion congrue dans une vaste foire où, faute d'espace, les produits étrangers étaient, sans distinction, confondus avec les produits nationaux ; où la grande industrie côtoyait d'une manière désordonnée le petit commerce, l'agriculture et l'artisanat.

La place que l'industrie occupe désormais dans la vie nationale, la variété et la qualité de sa production, ses possibilités énormes de développement rendent nécessaire et utile cette manifestation isolée qui permettra de faire le point et tracer les directives pour l'avenir.

Situation générale. — Les perspectives économiques qui paraissent excellentes au début de 1937, c'est-à-dire au moment où nous avions présenté notre dernier rapport, ont été bouleversées par une

contraction du commerce international, une régression de la production mondiale et une diminution du pouvoir d'achat général, déterminées notamment par la baisse des prix mondiaux de gros surtout des produits agricoles. Descendus à un niveau minimum en 1936 ces prix sont montés graduellement jusqu'à atteindre un niveau maximum en avril 1937. Depuis cette époque, et sauf quelque légère oscillation, il y a eu une tendance marquée vers la baisse.

Quant au Commerce International, son quantum avait atteint pendant le deuxième trimestre de 1937 le sommet de 1929 pour descendre graduellement, en dépit de la course aux armements qui a été pour beaucoup dans la reprise apparente.

A cette dépression, ont contribué différents facteurs dont les plus importants sont, à n'en pas douter, les erreurs graves commises dans le domaine international entraves à la reprise. On s'observe en effet à ne pas voir que la crise mondiale dépend tout autant, si ce n'est plus, de facteurs moraux et sociaux que de facteurs économiques.

Passant au domaine purement économique, l'erreur fondamentale a été, de la part de certains dirigeants des affaires mondiales, d'oublier que, sous l'action de lois immuables, certaines causes étant données, entraînent inéluctablement des conséquences déterminées.

L'inflation monétaire et des dépenses publiques, ainsi que l'accélération des réformes sociales recommandées par d'aucuns et approuvées par le B.I.T. en vue d'accroître le pouvoir d'achat et le bien-être des masses, sans une augmentation adéquate des profits et du revenu national, devaient fatalement entraîner l'endettement de l'Etat, le déficit de son budget, l'augmentation des impôts la baisse des valeurs, la dégringolade des devises, la hausse du coût de la vie, des salaires et des prix de revient, la diminution des exportations et le fléchissement de la balance commerciale pour aboutir à de nouvelles inflations monétaires et à leurs répercussions inévitables.

Mr. Roosevelt — qui avait cependant bien des justifications pour faire l'expérience coûteuse qu'il a réalisée — a implicitement reconnu son erreur lorsqu'il a dit dans son message au Congrès en juillet 1937, que « la hausse de taux du salaire horaire et des prix de revient a été trop rapide et trop grande pour permettre au consommateur de la supporter ».

Et, ce qui est plus grave, c'est que, sous l'influence de ces erreurs, les prix industriels ont haussé bien plus que les prix agricoles et le

pouvoir d'achat des paysans a par conséquent diminué davantage.

L'Egypte a subi le contre-coup de cette situation mondiale. Les prix du coton ont baissé, et le pouvoir d'achat des masses s'est trouvé par là bien réduit quoique l'abondance de la récolte ait en partie compensé la baisse de la cote. Cette réduction du pouvoir d'achat a considérablement gêné la production industrielle qui a vu ses stocks s'accumuler et les difficultés de trésorerie croître d'une façon inquiétante.

Cet état de choses a été aggravé par la concurrence étrangère devenue plus gênante parce qu'elle a pu ou a dû baisser les prix en raison soit de l'alignement des monnaies, soit de la nécessité d'écouler des stocks invendus et d'améliorer la balance commerciale, soit des facilités de toutes sortes accordées par les gouvernements nationaux afin de souligner la situation embarrassée de leurs industries respectives.

Le progrès de l'industrie nationale. — Cela n'a cependant pas empêché l'industrie nationale de faire des progrès remarquables au double point de vue de la économique-social et politique, erreurs qui ont multiplié les causes d'incertitude et les techniques et de la variété. Nous en avons rendu compte dans nos rapports précédents.

Pendant l'année 1937, nous avons enregistré des initiatives d'une importance technique considérable en tant qu'elles tendent tout particulièrement à émanciper le pays de sa servitude envers l'étranger en ce qui concerne la préparation et le finissage des produits d'une des plus importantes de ses industries, le tissage. Ces initiatives sont utiles non seulement aux grands établissements qui peuvent, grâce à leurs puissants moyens financiers, s'outiller pour certaines des opérations, mais aussi et surtout aux petits et

moyens industriels qui, eux, se trouvent handicapés à raison de leur dépendance, soit de l'étranger, soit de leurs grands confrères établis dans le pays.

Cette tendance vers la création des industries auxiliaires de finissage, jointe aussi bien à celle qui vise à la production sur place déjà entreprise des accessoires de fabrication, qu'aux magnifiques perspectives qui s'ouvrent devant l'industrie en général, légitiment les grands espoirs que les personnes averties fondent sur les développements ultérieurs de notre industrie.

Dans la filature et le tissage du coton, de grands progrès sont en voie de réalisation par une heureuse collaboration entre les entreprises existantes et de grandes fabriques de l'étranger ce qui augmentera dans une proportion très appréciable la production locale des filés et tissus de coton de manière à accroître d'une part l'utilisation sur place d'une plus grande quantité de notre coton et à diminuer d'autre part nos importations de tissus.

D'autres projets importants relatifs à l'industrie de la rayonne, du cuir, du papier, etc., sont à une phase d'étude très avancée.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'éclosion des initiatives que nous venons de mentionner, c'est qu'elles sont nées à l'étranger spontanément de la certitude de leur viabilité sans aucune action émanant de chez nous.

Voilà la preuve que notre optimisme repose sur des réalités et que la propagande que nous faisons depuis plus de quinze ans en faveur de l'industrie ne relève pas de la mystique de l'autarcie ou d'un nationalisme exaspéré, comme on le pensait, mais de la claire vision des possibilités à venir et des besoins indiscutables de l'équilibre de notre économie.

(à suivre)

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES
ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé Drs. 100.800.000
Réserves Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHÈNES : 108 Agences en Grèce.
ANGLETERRE : Londres, 22, Fenchurch Street.
EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.
CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :
NEW-YORK : The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

REVUE DE LA PRESSE ARABE

Les droits de douane sur les cotonnades

C'est l'« Ahram » qui parle de la hausse du tarif douanier sur les cotonnades et de sa répercussion sur l'industrie locale. Il écrit dans un article de fond :

A la suite de la hausse des tarifs douaniers sur les cotonnades provenant de l'étranger, les milieux du Lancashire ont vivement protesté contre cette hausse, et une note fut remise à ce sujet aux autorités égyptiennes par le Gouvernement britannique.

L'OPINION DU

« MANCHESTER GUARDIAN »

D'après le *Manchester Guardian*, l'opinion publique britannique voit dans cette hausse des tarifs, un danger pour l'industrie du Lancashire. La totalité des marchandises que ce milieu industriel exportera à l'Egypte verra son prix très élevé. Ce qui empêchera leur vente. Et naturellement la perte de ces affaires sera d'un coup fatal pour l'industrie cotonnière.

« Il est vrai que l'industrie cotonnière s'est habituée à la perte des marchés, résultat de la concurrence qu'elle trouve de la part des autres usines étrangères et de l'amélioration des produits locaux. Mais la hausse des tarifs douaniers égyptiens est un coup plus fort que tous les autres ».

BOYCOTTAGE

DU COTON EGYPTIEN ?

« La question du boycottage du coton égyptien n'a pas encore été étudiée, mais on remarque dans la Bourse Royale de Manchester une certaine restriction à l'emploi du coton égyptien. Les filateurs s'efforcent de remplacer ce coton par d'autres variétés, notamment celles de l'Amérique du Sud ».

Nous voyons par là, que la hausse des tarifs douaniers est devenue la seule occupation du Lancashire et des grands commerçants britanniques en cotonnades. Il est question même de boycottage du coton égyptien. La protestation du Lancashire est devenue une question diplomatique entre les deux gouvernements anglais et égyptien. Nous sommes sûrs que notre gouvernement ne manquera pas de revoir cette question. Car, il n'est pas de notre intérêt que nos meilleurs clients nous boycottent au moment où nos exportations accusent une di-

minution et au moment où de grandes quantités de coton sont emmagasinées.

POSITIONS CRITIQUES

Le pays est entre deux positions critiques : D'un côté, il veut maintenir les anciens marchés à notre coton et lui rechercher de nouveaux, de l'autre, il tient à la protection de l'industrie locale par la hausse des tarifs douaniers sur les cotonnades importées.

UNE CHOSE COMMUNE

Quant à la protection douanière, celle-ci est devenue une politique économique très commune en Europe. Et la hausse des tarifs douaniers était une chose attendue.

Ajoutons encore que cette hausse, influa beaucoup sur la situation de plusieurs de nos grands commerçants qui ont à faire avec des industriels tchécoslovaques, anglais, italiens ou japonais.

Cette situation doit être encore revue par les autorités compétentes. Elle doit finir de manière à ce que tout le monde soit d'accord. Car nous ne voulons pas perdre des marchés, et nous tenons à ce que notre industrie locale soit protégée.

L'Egyptianisation des sociétés étrangères

C'est le « Mokattam » qui analyse le discours du sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique. Voici ce qu'il dit :

Le discours du sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique a constitué une réponse persuasive à tous les reproches formulés contre le ministère de l'Instruction Publique accusé de ne pas fournir du travail aux jeunes diplômés égyptiens. Du reste, le sous-secrétaire d'Etat n'a pas distingué entre les hommes d'affaires égyptiens ou étrangers. Il leur demande à tous d'ouvrir leurs bras à ces jeunes gens éclairés de manière à leur assurer le confort et le bien être nécessaire.

C'est la raison pour laquelle le sous-secrétaire d'Etat a dit que les jeunes égyptiens instruits doivent être protégés, soutenus et guidés. Cependant les hommes d'affaires étrangers privent toujours les égyptiens de ce qui est en accord avec leurs besoins et l'état d'évolution du pays.

La preuve en est dans le nombre tout à fait restreint des diplômés égyptiens occupant des places de choix dans les sociétés étrangères.

Ne sont-ce point là des preuves suffisantes qui appuient les paroles du sous-secrétaire d'Etat, quand il a dit que les hommes d'affaires n'ont pas su ouvrir leur cœur aux jeunes égyptiens instruits ? Il est faux qu'on ne puisse rien leur confier.

Quant aux difficultés et aux obstacles rencontrés par les jeunes égyptiens instruits dans les affaires, parlons-en. Les exemples font légion et nous n'avons pas ici le loisir de nous étendre là-dessus.

Le sous-secrétaire d'Etat a traité aussi le problème des langues étrangères. Mais il a précisé que le remède de cet état de choses était d'égyptianiser les branches de l'activité du pays de manière à donner à la jeunesse égyptienne les moyens d'action suffisants.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 400 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

Réserves: 441 millions de francs

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID
ISMAILIA (Bureau hebdomadaire)

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

LOCATION DE COFFRES-FORTS
A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

ÉCHOS ET NOUVELLES

COMMERCE EXTERIEUR DE L'EGYPTE

Le Département de la Statistique nous communique les chiffres globaux suivants sur le commerce extérieur de l'Égypte, pendant le mois de février et depuis le 1er janvier au 28 février des années 1937/38 :

Mois de février		1937
	1938	
Importations* :		
Tabacs	55.285	49.428
Autres marchandises	2.802.018	2.120.876
Total	2.857.303	2.170.304
Exportations* :		
Coton	1.822.360	3.397.716
Cigarettes	15.226	18.598
Autres marchandises	676.831	1.901.750
Total	2.514.417	5.318.064
Ré-exportations* :	50.758	48.596
Du 1er janvier au 28 février		1937
	1938	
Importations* :		
Tabacs	114.059	107.411
Autres marchandises	5.563.801	4.919.937
Total	5.677.860	5.027.348
Exportations* :		
Coton	4.127.863	7.215.262
Cigarettes	28.602	37.194
Autres marchandises	1.756.613	2.010.479
Total	5.913.078	10.262.935
Ré-exportations* :	108.743	105.086

(*) Y compris le numéraire.

L'EXPORTATION DES OIGNONS

La saison d'exportation des oignons égyptiens s'avère excellente. Jusqu'à présent, le nombre des sacs embarqués à destination des marchés étrangers s'est élevé à 1.800.000, quantité presque deux fois supérieure à celle exportée l'an dernier à pareille époque.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

Après déduction des charges, amortissements et provisions, le produit des intérêts, changes, commissions et bénéfices divers s'établit, pour l'exercice 1937, à 45.409.846 fr. contre 34.899.105 fr. en 1936. Le prélèvement de 69.211 fr. contre 70.148 fr. pour réserve spéciale « parts de fondateurs C.N. » ramène à 45.340.634 fr. contre 34.818.957 francs le solde créditeur du compte de profits et pertes. Comme annoncé dans notre Revue, le Con-

seil proposera à l'assemblée du 10 mai de porter la répartition à 50 fr. contre 40 fr. par action. Il sera attribué aux parts de fondateur 10 fr. 96 contre 6 fr. 212.

La réserve statutaire s'augmentera de 2 millions 267.031 fr. c. 1.740.947 fr. et le compte des actionnaires d'un reliquat de 1.262.325 fr. contre 51.385 francs.

Le rapport des commissaires aux comptes, après avoir fait observer que l'augmentation du total du bilan (8.856.614.962 fr. c. 8.552.017.704 frs.) « correspond moins à une augmentation réelle des dépôts de fonds de la clientèle qu'à l'influence sur le bilan des variations de la monnaie enregistrées par les agences à l'étranger », analyse de la façon suivante les principales modifications survenues dans les divers postes, d'un exercice à l'autre :

A l'actif, le poste Encaisse et Banque de France figure pour 908.848.060 fr. au lieu de 853.836.047 fr. Celui « Avoirs dans les banques », qui représente le disponible chez les correspondants, s'élève à 873.659.574 fr.

Le poste « Portefeuille et Bons de la Défense Nationale » accuse une légère augmentation de 43.140.776 fr. qui le porte à 4.264.692.097 fr.

Les fonds investis en Reports sont, comparativement au 31 décembre 1936, en diminution de 27.725.337 fr. Les Correspondants passent de 703.194.451 fr. à 733.918.569 fr. Les Comptes courants débiteurs s'élèvent à 1.384.055.666 fr., accusant une diminution de 81.229.394 fr.

Les rentes, obligations et valeurs diverses figurent pour 1.442.045 fr., sans modification sensible et les participations financières demeurent sans changement pour 6.200.000 francs. Les bases d'estimation adoptées dans les exercices antérieurs pour ces deux postes ont été maintenues.

Au cours de cet exercice, il a été racheté 402 parts de fondateur de la Société. De ce fait, le poste Parts de fondateur C.N. s'augmente de 69.211 fr.; il en est de même pour sa contre-partie qui figure au passif, incluse dans le poste Réserve.

Les Avances garanties s'élèvent à 406.617.276 francs, soit en diminution de 42.074.653 fr., alors que les Comptes débiteurs par acceptation passent à 185.839.666 fr. accusant une augmentation de 45.363.934 francs.

Les agences hors d'Europe figurent pour 33.042.484 fr., les comptes d'ordre et divers s'élèvent à 16.081.827 fr. et les Immeubles demeurent toujours à 15 millions de francs.

Au Passif, tous les postes, à l'exception du capital, accusent une augmentation par rapport à l'an passé. Les comptes de Chèques et comptes d'Escompte s'élèvent à 3.960.021.225 fr., les Comptes-courants créditeurs à

3.660.347.287 fr. et les Bons à échéance fixe à 32.307.580 fr.

Le poste Acceptations accuse une augmentation de 45.393.451 fr. Les comptes d'ordre et divers s'élèvent à 120.298.804 fr. Le reliquat des exercices antérieurs sur lequel les parts de fondateur n'ont aucun droit à exercer figure sous la rubrique Compte des actionnaires et s'élève à 6.566.756 fr.

En raison des amortissements qui ont été pratiqués, le bilan ne fait pas état des créances ayant un caractère litigieux ni des dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts. Comme par le passé, le Conseil a constitué les provisions jugées nécessaires pour risques divers.

LA RESERVE-OR

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie vient d'établir un important aperçu statistique sur la Réserve-or dans le monde pendant l'année 1937, en indiquant la quote-part de chaque Etat et celle de l'Égypte.

Il résulte de cet aperçu que la réserve-or totale dans le monde était de 744.732.000 onces en 1937 contre 687.549.000 onces en 1936.

Les Etats-Unis d'Amérique se placent en tête, avec une quote-part de 364.571.000 onces en 1937, contre 321.457.000 en 1936, ce qui représente une augmentation considérable.

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande occupe le deuxième rang, avec une réserve-or de 93.540.000 onces en 1936, qui est monté à 136.054.000 en 1937.

Enfin, la Réserve-or en Égypte est demeurée stationnaire en 1936 et en 1937 son chiffre était de 1.500.000 onces.

IONIAN BANK LTD.

L'Assemblée Générale tenue le 27 avril 1938 au Siège Social à Londres a approuvé à l'unanimité le Rapport, les Comptes et le dividende à distribuer pour l'Exercice finissant le 31 décembre 1937.

Le dividende final est de 2 1/2% (2/6 d. par action) sous déduction de l'Income Tax, payable à partir du 5 mai 1938.

CIE CENTRALE DECLAIRAGE PAR LE GAZ (LEBON ET CIE)

L'assemblée du 25 avril a approuvé les comptes de 1937, analysés dans notre Revue du 16 avril et voté les répartitions annoncées : 105 fr. par action « A » de capital, 80 fr. par action « A » de jouissance, 6 fr. 60 par action « B » de capital et 1 fr. 60 par action « B » de jouissance. Une provision étant devenue disponible, il sera en outre attribué à titre exceptionnel 28 fr. par

action «A» et 0 fr. 56 par action «B». Il a été attribué au fonds d'amortissement des actions une somme de 1.060.822 fr. et l'assemblée a décidé le remboursement de 500 fr. par action à 1.500 actions «A» de capital et de 100 fr. à 4.500 actions «B» de capital.

Le remboursement de capital aux actions A et B s'effectuera à partir du 13 juin, la distribution exceptionnelle à partir du 23 mai et le paiement du dividende à partir du 24 mai, sous déduction des impôts.

Le rapport de la gérance signale que les ventes de l'ensemble des exploitations se sont accrues, par rapport à 1936, de 6,4% pour le gaz et de 12,2% pour l'électricité. Ces augmentations sont dues à l'activité des services commerciaux et au fait que certaines lignes électriques, établies depuis quelques années, et dont l'exploitation ne pouvait donner au début que des résultats médiocres, commencent à être utilisées avec une charge normale.

En France et en Algérie, les circonstances n'ont pourtant pas permis à la société de travailler dans une atmosphère stable, mais elle n'a pas eu à déplorer, en Egypte, de faits nouveaux influençant son industrie. La société a maintenu le contact — sans résultat jusqu'ici — avec le gouvernement égyptien en vue du règlement amiable du différend avec la municipalité d'Alexandrie.

Le rapport estime indispensable une modification de la formule de l'index électrique pour permettre aux sociétés de maintenir une activité normale, de développer leur distribution et de supporter les charges de l'électrification rurale. Un fonds spécial de roulement a été créé au bilan.

La répartition exceptionnelle décidée cette année a été rendue possible par la libération de la provision constituée à l'occasion du procès avec les Chemins de fer Algériens de l'Etat, dans lequel la société a obtenu gain de cause.

Prochaines Publications

L'ANNUAIRE DES BANQUIERS

On nous annonce la prochaine parution (15 mai) de l'Annuaire des Banquiers, 29e. Edition, 1938, format 14x23

Ce magnifique volume relié, de 1.200 pages publié :

Des « Notices Documentaires » sur :

Les « Principales Banques Françaises » (plus de 500) avec leurs Succursales, Agences et Bureaux.

Les « Principales Banques Etrangères » (plus de 400) avec liste des Succursales et Agences.

Les « Groupements professionnels de Banques et de Banquiers » avec liste des adhérents.

La « Presse Financière Française et Etrangère ». Note sur chaque Agence, Journal, Annuaire, etc...

Les « Associations de la Presse Financière Française » avec liste des adhérents.

Les « Groupements d'Experts-Comptables et d'Experts près les Tribunaux » avec liste des adhérents.

Les « Groupements de professions, diverses », intéressant les Banques avec liste des adhérents.

La « Liste Alphabétique » des :

— « Banques et Banquiers de France, des Colonies et de l'Etranger », avec leur Raison Sociale, l'adresse et les numéros de téléphone.

— « Banques Locales et Banquiers privés » classés par Départements et par Colonies.

— « Compagnies et Sociétés d'Assurance ».

— « Assureurs-Conseils et Experts d'Assurance ».

— « Sociétés Financières » avec l'indication du siège social et de la domiciliation.

— « Commissaires aux Comptes agréés », classés alphabétiquement dans chaque Cour d'Appel.

— « Sociétés Fiduciaires » de France et des Colonies.

La « Documentaion Professionnelle »

Le « Memento Quotidien du Banquier » qui indique pour chaque jour de l'année les principales opérations et déclarations à ne pas omettre.

Les « Notions succinctes sur : la Société Anonyme, les Titres, les Coupons », aide-mémoire concis et complet.

La « Législation Professionnelle ».

La « Bibliographie » de la Banque, de la Bourse, de la Finance (liste des ouvrages parus).

L'Annuaire des Banquiers est un document unique, c'est un outil de travail indispensable.

En vente à la « Librairie Financière », 6, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Le volume relié : 65 fr.; franco : 70 fr. Etranger : 85 fr. Chèques postaux : 258-28 Paris.

LES RECETTES DOUANIÈRES POUR 1937

Les recettes douanières pour l'exercice du 1er mai 1937 au 30 avril 1938, ont battu tous les précédents records, elles se sont élevées à L.E. 18.638.553 en excédent de L.E. 473.978 sur celles de l'année dernière.

	1937/38	1936/37
Import.	6.202.621	6.426.384
Taxe additionnelle sur les exportations	731.611	778.865
Export.	801.367	699.911
Droits de quai	832.845	827.798
Divers	214.175	195.632
Total	8.782.619	8.928.790
Tabac	6.371.488	6.158.683
Taxe additionnelle sur le tabac	398.706	389.437
Droits d'accise sur les produits importés	772.151	581.895
Droits d'accise sur les produits du pays	2.313.589	2.105.770
Total	18.638.553	18.164.575

Réparties par douanes les recettes douanières se présentent comme suit :

	1937/38	1936/37
Alexandrie	10.932.061	11.164.524
Caire	3.595.150	2.860.327
Suez	1.515.580	1.740.587
Port-Saïd	797.182	799.404
Damiette	2.987	3.077

La principale source d'excédent sont les droits d'accise qui passent de L.E. 2.687.665 à L.E. 3.085.740 en excédent de L.E. 398.075. Ce chiffre représente le 83,98 pour cent de l'excédent de l'exercice. Le pourcentage des droits d'accise sur les recettes de l'année est de 16,66 pour cent.

Voici comparé avec la période correspondante de l'année 1936/37 le montant en livres égyptiennes des droits d'accise du 1er mai au 30 avril 1938 :

Produits importés		
	1937/38	1936/37
Café	160.556	—
Sucre	1.296	140
Bière	7.177	7.586
Benzine	224.632	208.257
Kérosène	137.059	125.281
Huiles minérales.	39.692	38.497
Alcool pur	91.777	81.110
Alcool rectifié	899	1.114
Allumettes	87.485	88.526
Briquets	2.205	3.226
Cartes à jouer	1.505	1.819
Ciments	17.868	16.339
Total des produits importés	772.151	581.895
Produits locaux		
	301	263
Vin	301	263
Sucre	1.182.629	1.012.918
Bière	42.803	31.900
Benzine	520.575	507.286
Kérosène	1.362	5.312
Alcool pur	162.210	164.995
Alcool rectifié	34.549	37.908
Allumettes	199.695	185.300
Ciments	165.524	155.503
Cartes à jouer	3.941	4.385
Total des produits locaux	2.313.589	2.105.770
Grand Total	3.085.740	2.687.665

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 29 AVRIL AU 5 MAI 1938

DESIGNATION DES VALEURS	29 avril 1938	5 mai 1938	DESIGNATION DES VALEURS	29 avril 1938	5 mai 1938
----------------------------	------------------	---------------	----------------------------	------------------	---------------

FONDS D'ÉTAT

Unifiée 4%	Lst.	102 11/16	102 1/8
Privilégiée	Lst.	95 1/2	95 5/8
Bons du Trésor 4½%	L.E.	102 1/4	104
Lots Turcs	Frs.	3	3
Trib. d'Eg. 3½%	Lst.	99 15/16	99 15/16
Tribut d'Eg. 4%	Lst.	102	102

BANQUES

Agricult. Bank	Lst.	0 5/32	0 5/32
Agricul. Bank, Fond. ...	Lst.	38 1/2	38 1/2
Crédit Agr. d'Egypte, Act. Ord.	P.T.	485	485
National Bank	Lst.	37 1/4	36 13/16
Crédit Fon. Egypt. Act. Frs.		748	730
Crédit Foncier Fd. 1/10 ...	Frs.	1430	1430
Crédit Fon. Ob. lots 1903	Frs.	323 1/2	322 3/4
Crédit Fon. Ob. lots 1911	Frs.	295 1/2	297
Crédit Fon. Obl. 3½% ...	Frs.	530	530
Crédit Fon. Ob. 3%	Frs.	487 v.	484 v.
Crédit Fon. Ob. 3½% Em. 1937	L.E.	96,75	96,75
Banque d'Athènes	Frs.	10 1/4	9 3/4
Sté. An. Belgo-Egyptien- ne, Part Soc.	Fi	49 1/2	49 1/2
Land Bank, Act. Ord. ...	Lst.	4 7/16	4 7/16
Land Bank, Fond.	Lst.	42 1/2	41 1/4
Land Bank Ob. 3½%	Frs.	457 1/4	457 1/4
Land Bank, Ob. 4%	Frs.	70	70
Land Bank, Ob. 4½% 1930	P.T.	800	772
Land Bank 5% 1926	Lst.	105	105
Land Bank 5% 1927	L.E.	102 1/2 ex	102 1/2 ex
Banque Misr	L.E.	6 7/32	6 17/64
Bq. Com. Grâce, Act. ...	Frs.	18 1/2 exc	18 1/2 exc
Mortgage Bank of Pa- lestine Act. Ord.	L.E.	5,53 exc.	5,53 n.
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W.	L.E.	96,25 a.	96,25
Ob. 5% 1939-56 série X.	L.E.	96,25 a.	96,25
Ob. 5% 1941-56 série Y.	L.E.	95,10 excn	95,10 excn

EAUX

Eaux Caire, Act.	Frs.	130	130
Eaux Caire, Jouiss.	Frs.	387 1/2	392
Eaux Caire, Fond.	Frs.	2735	2850
Eaux Caire, Obl. 4%	Lst.	98 1/2 ex	98 1/2 exc
Eaux Caire, Obl. 4%	Lst.	98 1/2 ex	98 1/2 ex

TRANSPORTS

Anglo-Am. Nile Cy.	Lst.	1 1/2	1 1/4
Aut.-Om. Caire, Act. ...	L.E.	4	4
Aut.-Com. Caire, Fd.	L.E.	1	1
Menzaleh Canal, Act. ...	P.T.	168 n.	168 excn.
Ch. Fer Kéneh, Act.	Lst.	25 21/32	25 21/32
United Egypt. Nile	L.E.	2 5/16	2 5/16
Ob. Suez 3% 2e. série ...	Frs.	582 1/2	574
Ob. Suez 3%, 3e. série ...	Frs.	570	563
Suez 5%	Frs.	600	600
Trams Alex., Div.	Frs.	252	252
Trams Aiex., Act. Jouis.	Frs.	28	28
Trams Alex., Ob. 4% ...	Frs.	480 excn.	480 excn.
Trams Caire, Parts Soc.	Frs.	72 1/4	73

SOCIÉTÉS FONCIÈRES

Dom. Ch. Fadl, Jouiss. Frs.		100	100
Gharb. Land Cy., Act. ...	Frs.	1 3/64	1 1/32
Gharb. Land Cy., Fd. ...	L.E.	0 7/64	0 7/64
Anglo-Egypt. Land Allot.	L.E.	3 7/16	3 7/16
Sté Fonc. d'Egypte	Lst.	6 7/32	6 7/32
Wadi Kom-Ombo, Act. ...	Lst.	6 1/8	6 3/16
Wadi Kom-Ombo, Fd. ...	Lst.	33 1/2	34 1/4
Anglo-Belgian Cy.	Lst.	0 29/32	0 29/32

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Union Foncière	Lst.	2 13/16	2 25/32
Eg. Enter. et Dev.	L.E.	4 5/16	4 5/16
Eg. Enter. et Dev. Fd. ...	L.E.	0 3/8	0 3/8
Cairo-Héliopolis	Frs.	296	294 1/2
Cairo-Héliopolis, Fd. ...	L.E.	11 19/32	11 1/4
Cairo-Héliopolis, Ob. ...	Frs.	538	538
Egypt. Delta Land	Lst.	1 1/8	1 5/64
New-Egyptian Cy.	Sh.	15/7 1/2	15/4 1/2
Sté. Im. Gare Caire	L.E.	3 1/2	3 13/32
Koubbeh Gardens	L.E.	1 5/8	1 5/8
Cairo Suburban Land ...	L.E.	2 3/4	2 3/4

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES

Crown Brewery	Frs.	128	135
Cie. Frigorifique	L.E.	5 3/4	5 15/16
Sté. Eg. Irrig., Act.	L.E.	1 63/64	1 63/64
Manure Cy.	L.E.	1 1/2	1 1/2
Salt and Soda	Sh.	43/6 exc.	43/6
Port-Said Salt	Sh.	42/6	42/6
Egyptian Markets	Sh.	28/-	27/-
Anglo-Eg. Oilfields, Act.	Lst.	2 1/32	2 3/32
Suc. et Raf. Eg., Ord. ...	Frs.	125 1/2	122 1/2
Suc. et Raf. Eg. Priv. ...	Frs.	115	114 3/4
Suc. et Raf. Eg., Ob.	Frs.	475	475
Suc. et Raf. Eg., Fd.	L.E.	3	3 3/32
Elect. Light & Pow	L.E.	17 3/4 ex	17 3/4 exci
Elect. Light Pow Jss. ...	L.E.	13 3/4 n.	13 3/4 exc
Industrie du Froid, Act. L.E.		4 27/32	4 11/16
Filature Nationale Ord. Lst.		8 15/16	8 13/16
Cairo Sand Bricks	Lst.	3 1/2	2 7/16
Imprimerie Misr	L.E.	6 7/8	6 5/8
Sté Misr Egr. Coton ...	L.E.	4 1/8	4 1/8
Plâtrière Ballah	L.E.	4 1/4	4 1/4
Alexandria Pressing	Lst.	7 39/64	7 15/32
«Al Chark» Cie. Ass. sur la Vie	L.E.	6 3/8	6 9/32
Soc. Ciments Portland Tourah	P.T.	1045 exc.	1045
Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.		5 9/32	5 11/32
The As. Cotton Ginners, Lst.		0 41/64	0 41/64

HOTELS

Gd. Hôt. Eg. Nung.	Lst.	17	17
Gd. Hôt. Ob. Série A. ...	Lst.	104 excn.	104 excn.
Up. Eg. Hot., Nouv. ...	L.E.	1 31/64	1 7/16
Up. Eg. Hot., Ob. 5% ...	L.E.	85 excn.	86
Egyptian Hot., Ord.	Lst.	1 23/32	1 23/32
Egyptian Hot., Priv. ...	Lst.	9 25/32	9 25/32

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 29 AVRIL AU 5 MAI 1938

DESIGNATION DES VALEURS	29 avril 1938	5 mai 1938	DESIGNATION DES VALEURS	29 avril 1938	5 mai 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	100	102	Delta Lt. Rys., Priv. ... Lst.	1 5/32	1 1/8
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	103	103	Alexandria Ramleh Lst.	1 1/32	1 1/32
Land Bank Act. Lst.	4 13/32	4 3/8	Trams Alex., Div. Frs.	250	249
Land Bank, Fond. Lst.	43	43	Trams Alex., Jouiss. ... Frs.	29 1/2	29 1/2
Land Bank Obl. 3 1/2% ... Frs.	470	465	Trams Alex., Obl. 4% ... Frs.	484	484
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	70	70	Press et Dépôts Act. ... L.E.	21 7/8	21 3/16
Commercial Bank Lst.	1	1	Presses Libres L.E.	12 1/2	12 1/2
Alexandria Water Lst.	17 11/32	17 3/32	Net. et Pressage L.E.	7 9/16	7 11/16
Béhéra, Ord. L.E.	11 1/8	11 1/16	Alex. Pressing L.E.	7 9/16	7 1/2
Béhéra, Priv. Lst.	5 7/16	5 11/32	Bonded War., Ord. Lst.	6	6 1/32
Urb. et Rurales Lst.	2 19/32	2 19/32	Bonded War., Priv. Lst.	5 5/16	5 5/16
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 3/8	0 3/8	Filature Nationale, Act. Lst.	9	8 25/32
Union Foncière Lst.	2 7/8	2 7/8	Salt and Soda Sh.	44/9	43/-
The Gabbar Land L.E.	2 9/32	2 5/32	Port-Said Salt Sh.	43/-	42/9
La Gérance Imm. L.E.	4 11/16	3 3/4	Ass. Cotton Ginners ... Lst.	0 5/8	0 19/32

PHILIPS



éclaire **MIEUX**
 consomme **MOINS**
 dure **LONGTEMPS**

Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 6 mai 1938.

Les marchés redeviennent mauvais. Une certaine nervosité reparait à nouveau. Mais cette fois-ci les causes de cette situation sont plutôt d'ordre économique que politique.

Il est vrai que la question des Sudètes en Tchécoslovaquie cause quelques inquiétudes; que le voyage de Hitler en Italie pose une inconnue. Mais néanmoins ces événements ne sont pas de nature à influencer sérieusement les bourses mondiales.

Cette fois, c'est la situation économique mondiale, et particulièrement aux Etats-Unis et en France, qui est la véritable cause de la faiblesse des marchés.

En Amérique, malgré les efforts du Président Roosevelt, les signes d'une reprise sont bien rares sinon complètement absents. On annonce que le Président Roosevelt aurait fini par s'incliner. Il aurait accepté les suggestions formulées par M. Ford et se montrerait plus conciliant vis-à-vis des milieux des affaires américains.

En France, la situation demeure critique. Le gouvernement Daladier a promulgué une première série de décrets-lois. Il en ressort avant tout une augmentation générale des impôts. Devant ces perspectives le franc roule de plus en plus bas. En l'espace de trois jours il fléchit jusqu'à 178, venant de 160, soit une baisse de plus de 11%.

Il serait dans les intentions de M. Daladier de réaligner le franc au cours de 179. La stabilisation serait alors définitive. Le gouvernement français aurait obtenu l'accord de Londres et Washington signataires de l'accord tripartite. Par la suite, un grand emprunt de la Défense Nationale serait émis.

Notre place s'est ressentie de la faiblesse des marchés étrangers. La baisse du franc en fin de semaine est venue alourdir encore la dernière séance de la Bourse qui n'a compté que quatre jours ouvrables. Les cours de la plupart de nos valeurs ont été affectés par cette faiblesse générale.

FONDS D'ETAT

L'Unifiée après une hausse ininterrompue se tasse un peu et recule à Lst. 102 1/8 contre 102 11/16. Par contre, la Privilégiée demeure ferme à Lst. 95 5/8, en gain d'une fraction.

Les Bons du Trésor avancent à L.E. 104 contre 103 1/2.

BANCAIRES

La National Bank est affectée par la faiblesse du marché et clôture à Lst. 36 13/16 contre 37 1/4. L'action Crédit Foncier Egyptien fléchit à frs.

730 contre 748. Quant aux obligations à lots alors que l'émission 1903 est plus faible à frs. 322 3/4, l'émission 1911 avance à frs. 297 contre 295.

La Banque d'Athènes ne cesse de fléchir et clôture à frs. 9 3/4 contre 10 1/4.

L'action Land Bank reste offerte à Lst. 4 7/16, alors que la fondateur baisse à Lst. 41 1/4 contre 42 1/2. Les obligations 4 1/2% semblent être influencées par les débats du procès. Elles fléchissent à P.T. 772 contre 800. Essaye-t-on d'escompter une perte du procès par les obligations? La marge reste encore importante.

L'action Banque Misr gagne quelques fractions à L.E. 6 17/64.

EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

La jouissance Eaux du Caire qui avait fléchi ces derniers jours, est plus ferme à frs. 392 contre 387 1/2. La part avance à frs. 2850 contre 2735.

Les obligations Suez 3% sont plus faibles à frs. 574 contre 582 1/2. Par contre, les obligations Suez 5% ont pu se maintenir inchangées à frs. 600.

Les valeurs de transport en commun demeurent délaissées. On ne relève pas de transactions en dividendes Trams d'Alexandrie dont les cours sont inchangés à frs. 252. Il en est de même de la jouissance qui reste à frs. 28.

La part sociale Trams du Caire abandonne une petite fraction à frs. 73.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

La jouissance Cheikh Fadl demeure inchangée à frs. 100. L'action Gharbieh Land perd une petite fraction à L.E. 1 1/32.

L'action Kom-Ombo est ferme et gagne une petite fraction à Lst. 6 3/16.

La part de fondateur avance à Lst. 34 1/4 contre 33 1/2.

L'Union Foncière abandonne une petite fraction à Lst. 2. 25/32.

Les Cairo-Héliopolis sont affectées par la faiblesse générale. L'action clôture à frs. 294 1/2 contre 296. La fondateur fléchit à L.E. 11 1/4 contre 11 19/32.

La Delta Land est ferme et clôture à Lst. 1 5/64 ex-coupon de 10 pence. Par contre, la New-Egyptian bien que demandée au cours de sh. 15/4 1/2, abandonne quelques fractions.

La Sidi Salem gagne une petite fraction à Lst. 0 17/32.

INDUSTRIELLES

La Crown Brewery avance à frs. 135 contre 128. L'action Frigorifique gagne quelques fractions à L.E. 5 15/16.

Les valeurs de sel demeurent inchangées. La Salt & Soda clôture à sh. 43/6 et la Port-Said Salt à sh. 42/6.

L'action Egyptian Markets est plus faible à sh. 27/- contre 28/-.

L'Oilfields avance d'une fraction clôturant à Lst. 2 3/32 contre Lst. 2 1/32.

L'ordinaire Sucreries est faible et termine à frs. 122 1/2 contre frs. 125 1/2. La privilégiée, par contre, demeure assez ferme à frs. 114 3/4 ainsi que la fondateur qui termine à L.E. 3 3/32 contre 3.

La Filature Nationale abandonne quelques fractions à Lst. 8 13/16. On escompte une prochaine révision du tarif douanier sur les cotonnades qui avait été exagérément élevé.

HOTELIERES

Les valeurs hôtelières sont plus faibles. L'action Upper Egypt Hotels clôture à L.E. 1,7/16 contre 1 31/64. L'ordinaire Egyptian Hotels est offerte à Lst. 1 23/32.

BANCO ITALO EGIZIANO

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Correspondants

du Trésor Royal Italien

Toutes les Opérations de Banque.

LETTRE DE BRUXELLES

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, le 29 avril 1938.

La formation du Cabinet Daladier a déterminé une violente reprise de la Bourse de Paris, dont l'impulsion s'est fait sentir sur notre place durant toute la quinzaine écoulée. L'amélioration des tendances a été soulignée par une expansion considérable du volume des opérations au comptant et à terme — expansion qui atteignit un point culminant au lendemain des fêtes de Pâques. Des achats et rachats importants, coïncidant avec la raréfaction des offres de source locale ou d'origine étrangère, ont suscité une hausse très vive, dont la rapidité même commandait une consolidation. A cette consolidation, à ce reclassement des engagements à courte échéance ont été consacrées les quatre dernières séances. Les plus-values acquises ont subi des atténuations partielles, sauf pour les valeurs canadiennes dont la fermeté s'est accentuée, de sorte que le marché a maintenu un degré satisfaisant d'activité et que les cours de compensation en liquidation de fin avril sont uniformément bénéficiaires.

Le mouvement de reprise qui s'impose à la Bourse des valeurs depuis le début du mois d'avril trouve son origine dans la conclusion de l'accord italo-britannique et dans la chute du gouvernement français de front populaire à direction socialiste. Les milieux d'affaires ont assigné aux deux événements une signification identique. Ils y ont vu l'abandon ou la faillite d'une politique qui, sur le plan international et sur le plan social, s'inspire de principes subversifs. Cette appréciation des faits justifie, à la vérité, psychologiquement et matériellement, le changement d'orientation des marchés financiers.

Il ne peut échapper, toutefois, que la correction introduite dans l'action internationale par l'initiative du gouvernement de Londres n'abolit pas tous les dangers de tension et de conflit. Il apparaît surtout que la tâche du nouveau cabinet français est extraordinairement ardue. Le retard apporté dans la mise au point et dans la publication des décrets-lois financiers n'a point tardé à susciter de la méfiance. Le bruit a couru de dissensions concernant le statut monétaire qui serait adopté. Le malaise renaissant s'est aussitôt traduit par un alourdissement très net du franc français. Cependant, les premières dispositions prises à l'égard des étrangers indéterminables n'ont frappé que des personnalités hostiles aux partis d'extrême-gauche. Elles ont renforcé le sentiment que le gouvernement actuel n'a pas encore à l'égard des organisa-

tions révolutionnaires, toute l'indépendance et toute la sévérité que requiert une oeuvre de véritable rénovation nationale.

D'autre part, les revendications formulées par le congrès des Sudètes ont été accueillies à Prague par des commentaires hostiles, dont l'unanimité et dont la virulence ont fait assez mauvaise impression. L'ambiance de détente internationale, créée par les accords de Rome, en a subi une sensible altération.

Aux nécessités d'ordre technique qui commandaient le ralentissement du mouvement de hausse ont donc concouru des événements considérables. On observe d'autant plus clairement que leur effet nocif a été très limité, très atténué, alors que, tout récemment encore, les « mauvaises nouvelles » et les troubles monétaires portaient de graves atteintes à la résistance du marché.

Il est vrai que l'impulsion haussière a été, pour ainsi s'exprimer, relayée par les avis d'Amérique du Nord, d'Argentine et du Brésil. Le nouveau programme Roosevelt de mise en train économique par l'inflation de crédits, par la stérilisation de l'or importé et par la multiplication des travaux publics n'a, sans doute, pas été accueilli avec enthousiasme : il marque néanmoins l'abandon des dispositions prises l'an dernier pour freiner le boom et qui ont si remarquablement dépassé leur objet. D'autre part, l'attitude de la Chambre et du Sénat de Washington à l'égard des projets fiscaux a signifié la formation, au sein même du parti démocrate, d'une opposition contre les excès du New Deal. Sans escompter donc une amélioration immédiate de la situation économique, Wall Street s'est disposé à envisager un arrêt de la dépression et une ascension ultérieure des productions. On envisage d'ailleurs la suspension du règlement des ventes à découvert à la Bourse

de New York et un abaissement des marges exigibles sur les achats spéculatifs. En ce qui concerne le Brésil, les marchés ont été heureusement impressionnés par la déclaration de bonne volonté du Président Vargas, tandis que l'octroi d'un crédit hollandais à deux ans en faveur de l'Argentine a entraîné un raffermissement du peso. La méfiance inspirée par le défaut brésilien et par les événements du Mexique, qui avait atteint toutes les valeurs sud-américaines, s'est atténuée. Les marchés financiers ont trouvé là un élément de soutien très efficace.

* * *

L'opinion des milieux boursiers reste confiante. Non qu'ils envisagent l'assainissement facile de la situation financière en France ou qu'ils écartent l'éventualité de troubles graves si le cabinet actuel hésite dans son action. Non qu'ils considèrent les événements d'Europe Centrale comme négligeables. Non qu'en ce qui concerne la situation politique intérieure, ils soient absolument assurés des capacités du Gouvernement à reviser son programme fiscal dans le sens indiqué par les vœux des partis d'ordre. Mais ils placent de sérieux espoirs dans l'aboutissement des négociations internationales dont la visite des ministres français à Londres et le voyage du Führer en Italie vont constituer les premiers épisodes. Ils s'attachent à la confirmation des accords monétaires de septembre 1936, qui ont résisté aux plus dures épreuves et qui sauvegardent les meilleures possibilités de renaissance économique. Ils ne perdent pas de vue que les conditions essentielles d'une reprise des affaires se forment inéluctablement par la résorption des stocks et par la stabilisation des prix de base, déjà manifeste depuis un temps assez long.

A.W.

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

LA REVUE COTONNIERE

RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

Echéance	Clôture 5/5/38	Clôture 28/4/38	Clôture de l'année passée	Max. des prix.	Min.
Sakel:					
Mai	12.44	12.67	18.56	12.67	12.18
Juillet	12.63	12.91	18.82	12.91	12.48
Novembre	13.17	13.51	19.36	13.45	13.18
Janvier	13.26	—	19.26	13.38	13.25
Giza 7:					
Mai	12.03	12.26	20.46	12.31	12.02
Juillet	12.10	12.40	19.45	12.42	12.08
Novembre	12.35	12.66	18.08	12.67	12.33
Janvier	12.39	12.72	18.21	12.67	12.39
Haute-Egypte:					
Juin	9.75	10.13	17.08	10.12	9.73
Août	9.86	10.2	16.34	10.13	9.83
Octobre	10.06	10.37	15.15	10.37	10.05
Décembre	10.09	10.40	15.03	10.36	10.08
Février	10.14	10.44	14.98	10.39	10.11

NEW-YORK

5/5/38	Juillet	8.63	Octobre	8.66
28/4/38	Mai	8.84	»	8.98
L'année passée	Juillet	13.01	»	12.77

LIVERPOOL

5/5/38	Giza 7	Juillet	6.48	28/4/38	Guiza 7	Juillet	6.68
»	Haute-Egypte	»	5.71	»	Américain	»	4.80
»	Américain	»	4.72	»	Haute-Egypte	»	5.78

CONTRATS

Jeudi, le 5 mai 1938.
Pendant les deux premières séances de la semaine en revue, le marché baissa par suite de ventes en couverture ainsi que des ventes en fixation de fin de mois. Les échéances rapprochées Sakel et Giza furent sujettes à une grande pression de la part des liquidations et des transferts de positions acheteur à des échéances plus éloignées provoqués par la crainte des filières, et samedi à la clôture le prix du Mai Sakel baissa jusqu'au niveau du Mai Giza. Quelques achats d'arbitrage de Sakel contre le Giza eurent lieu alors, accompagnés par des transferts de couverture et de découvert dans les deux échéances car on pensait que les primes pour le grade fixées par la Commission de la Bourse du disponible diminuaient la probabilité de filières importantes, et avec l'aide de quelques achats du commerce, une bonne partie du terrain perdu fut regagné sur toute la ligne à la suite du Sakel.

Mais mardi, le marché réagit. La prompte réception des filières de 5.750 cantars de l'échéance Sakel et le manque de toute livraison de l'échéance Giza influencèrent favorablement et la reprise du jour précédent fut accentuée de bonne heure malgré les dépêches décourageantes de New-York dans la soirée, mais des liquidations furent provoquées plus tard par des nouvelles faibles de Bombay et de Liverpool, et le commerce ne donnant que peu d'appui, les prix baissèrent fortement. Les opérations ont été depuis très rares. Il y eut de temps en temps quelques calls de la filature, mais de nouveaux achats pour l'exportation firent virtuellement défaut. D'un autre côté, les ventes en couverture et en fixation ne firent pas beaucoup pression, mais une série de dépêches faibles de Liverpool provoquèrent un bon nom-

bre de liquidations et le marché laissa voir une tendance baissière.

La bonne demande pour le coton disponible qu'on pouvait remarquer la semaine dernière a cessé depuis, et quoiqu'il y ait un petit courant d'affaires du commerce, surtout pour les cotons à longue soie pour embarquement prompt, les nouvelles affaires entre exportateurs et filateurs sont encore une fois très réduites. La lenteur de la demande de l'étranger s'est de nouveau concentrée sur la position statistique. Celle-ci continua à empirer graduellement. Les arrivages de l'intérieur qui à fin mars étaient de 120.000 cantars plus grands que ceux de l'année passée, ont augmenté à 470.000 cantars à fin avril. D'un autre côté, les exportations d'avril (588.412 cantars) étaient de 137.000 cantars plus petites que celles de l'année passée, et tandis qu'en avril 1937 le stock à Alexandrie était réduit de 522.000 cantars, dans le même mois de cette année il fut réduit seulement de 70.000 cantars. Le total exporté et consommé localement au 30 avril se monta approximativement à 6.973.000 cantars contre 7.099.000 cantars pour la même période de 1936/37, et en prenant une récolte de 10.500.000 cantars et en y ajoutant le report de la saison dernière (351.000 cantars) l'approvisionnement restant au 1er mai était de 3.875.000 cantars contre 1.680.000 cantars l'année passée. Les chiffres de l'approvisionnement pour chacune des principales variétés calculées sur la base de l'estimation courante de la récolte sont comme suit:

	Sakel Cantars	Maarad Cantars	Sakha 4 Cantars	Giza 7 Cantars	A. & Z. Cantars
Approvisionnement restant	311.412	198.913	101.609	786.333	2.156.988
Exportations et Consommation locale	135.315	40.843	64.728	309.446	871.038
Report	176.097	158.070	36.881	476.887	1.285.950

SAKELLARIDIS:

	Cantars
Report	55.385
Récolte	550.000
Approvisionnement de la saison	555.385
Moins: Exportations au 30 avril	243.973
Approvisionnement restant	311.412

MAARAD:

Report	7.848
Récolte	400.000
Approvisionnement de la saison	407.848
Moins: Exportations au 30 avril	208.255
Approvisionnement restant	198.913

SAKHA 4:

Report	43.063
Récolte	175.000
Approvisionnement de la saison	218.063
Moins: Exportations au 30 avril	116.454
Approvisionnement restant	101.609

GIZA 7:

Report	22.482
Récolte	2.400.000
Approvisionnement de la saison	2.422.482
Moins: Exportations et consommation locale au 30 avril	1.636.149
Approvisionnement restant	786.333

ASHMOUNI ET ZAGORA:

Report	151.413
Récolte	6.700.000
Approvisionnement de la saison	6.851.413
Moins: Exportations et consommation locale au 30 avril	4.694.425
Approvisionnement restant	2.156.988

Les exportations et la consommation locale de l'année passée de mai à août inclusivement laisseraient les excédents suivants à la fin de la saison:

La position de l'approvisionnement des cotons à longue soie est certainement moins balssière que celle des cotons à soie courte. Les exportations d'avril du Giza 7, de Maarad et Sakha 4 dépassèrent celles de l'année dernière par une marge appréciable, et ces variétés ainsi que le Sakel continuent à faire l'objet d'une bonne demande. Dans ces conditions, on peut penser que le report des cotons à longue soie à fin août pourrait ne pas être très élevé, et pour cette raison un certain nombre d'opérations d'arbitrage entre Sakel et Ashmouni et entre Giza et Ashmouni a pu se remarquer dernièrement. Cependant les opérateurs ont hésité à s'engager beaucoup, en pensant que les besoins du Lancashire en cotons à longue soie pourraient dans tous les cas être fournis suffisamment par les cotons du Soudan et autres ce qui mettrait les filateurs à même de se dispenser de nouvelles fouritures de nos variétés à moins d'avoir des prix particulièrement bas. De plus, la participation de la spéculation dans le marché en général a été encore restreinte à cause des rumeurs que, depuis l'augmentation des droits d'importation sur les marchandises en coton en Egypte, il y a eu une tendance marquée à Manchester d'éviter l'usage du coton égyptien chaque fois qu'il sera possible de le faire, et que les filateurs s'enquerraient des cotons qu'ils pourraient substituer à l'égyptien, parce que plusieurs manufactures qui s'adressaient auparavant à l'Egypte dans une grande proportion demandent des filés d'autres variétés.

DISPONIBLE

Le marché du disponible a été plus calme cette semaine, les ventes s'étant montées en moyenne à 1.600 balles seulement par jour, contre 2.800 balles la semaine précédente. Le Giza 7 a fait l'objet d'une bonne demande, tandis que l'Ashmouni a été moins demandé. On a montré plus d'intérêt pour le Sakel, le Maarad, le Sakha 4 et le Zagora, et l'on

paye bien pour le coton à bonne fibre. On a de la difficulté à se débarrasser des lots inférieurs sous ce rapport.

NOUVELLE RECOLTE

A cause du mauvais temps au moment de planter, on a dû semer de nouveau d'une façon extensive. Depuis les conditions du climat n'ont pas été favorables, la température ayant été anormale en général, et la récolte a maintenant un retard de 10 à 15 jours.

On croit que l'aérage en Haute-Egypte sera de 5 à 10 o/o plus petit que celui de l'année dernière. Les estimations du Delta sont à peu près les mêmes que l'année dernière, mais le Giza 7, le Maarad, le Giza 26 et le Giza 12 ont encore remplacé le Sakel dans une certaine mesure. On rapporte que la plantation du Zagora a été quelque peu réduite.

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

COMITE DU COTON

Résumé des informations reçues en avril 1938

Basse-Egypte. — Bon nombre de cultivateurs ont commencé les semailles à l'époque ordinaire mais, par suite des mauvaises conditions climatiques de fin février et de la première quinzaine de mars, il y a eu un temps d'arrêt et, en conséquence, les semailles ont été retardées partout.

La plupart de ceux qui avaient ensencé en février ont dû réensemencer une ou deux fois dans des proportions variant du 20 au 50 pour cent et, même dans certains cas, en totalité. Dans les cultures tardives on a peu ressemé.

Pour les raisons indiquées ci-dessus et à cause de la température instable du mois d'avril, les jeunes plantes

sont en retard de 15 à 20 jours; néanmoins elles sont en bon état et présentent un aspect assez satisfaisant.

La superficie plantée en coton semble être à peu près la même que celle de l'année dernière. On a planté plus de Guiza 7 et de Guiza 12 que l'année écoulée au détriment du Sakellaridis, du Sakha 4 et surtout du Zagora. Le Maarad est en légère augmentation.

Dans plusieurs districts les jeunes plantes ont légèrement souffert d'attaques de thrips.

L'eau pour les irrigations a été suffisante.

Haute-Egypte et Fayoum. — Les conditions climatologiques du commencement de la saison furent peu favorables aux travaux de préparation du sol et de ce fait les semailles ont subi un retard de 10 à 15 jours. Elles sont actuellement terminées partout. La superficie plantée est en diminution; les estimations à ce sujet varient de 5 à 10 pour cent suivant les régions.

La variété Achmouni a été semée presque exclusivement.

La température en avril a été variable et au-dessous de la normale.

Les jeunes cotonniers sont en général en bon état mais en retard.

De même qu'en Basse-Egypte, les réensemencements ont été effectués dans de larges proportions dans les cultures précoces; les cultures tardives ont moins souffert; on y a ressemé du 2 au 5 pour cent de la superficie plantée.

L'eau pour les irrigations a été suffisante.

Alexandrie, le 5 mai 1938.

Pour le Comité:

Le Président,

M. A. Farghaly.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons	29/4/38		30/4/38		2/5/38		3/5/38		4/5/38		5/5/38	
	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	O.	O.	C.	O.	C.
Sakellaridis :												
Mai	12.67	12.52	12.35	12.30	12.27	12.40	12.50	12.45	12.55	12.52	12.54	12.46
Juillet	12.91	12.80	12.69	12.69	12.63	12.64	12.65	12.60	12.65	12.68	12.70	12.63
Novembre	13.45	13.38	13.25	12.30	13.30	13.19	13.20	13.19	13.25	12.25	13.24	13.18
Janvier	—	—	13.40	13.38	13.38	13.38	13.30	13.28	13.33	13.81	13.53	13.26
Guiza 7 :												
Mai	12.25	12.23	12.20	12.22	12.24	12.18	12.19	12.06	12.14	12.15	12.06	12.03
Juillet	12.38	12.35	12.35	12.36	12.38	12.29	12.26	12.12	12.20	12.22	12.12	12.10
Novembre	12.62	12.60	12.57	12.57	12.56	12.52	12.49	12.35	12.48	12.46	12.37	12.35
Janvier	12.67	12.65	12.68	12.64	12.60	12.59	12.52	12.41	12.47	12.54	12.42	12.39
Achmouni :												
Juin	10.12	10.05	10.05	10.04	10.07	9.96	9.94	9.83	9.92	9.91	9.83	9.75
Août	10.12	10.11	10.13	10.10	10.08	10.04	10.—	9.95	9.97	10.01	9.88	9.85
Octobre	10.37	10.31	10.29	10.30	10.32	10.24	10.23	10.14	10.23	10.22	10.14	10.05
Décembre	10.38	10.35	10.34	10.33	10.31	10.27	10.24	10.17	10.21	10.24	10.15	10.10
Février	10.39	10.39	10.38	10.37	10.35	10.31	10.28	10.22	10.26	10.28	10.15	10.13
Graines de Coton :												
Mai	53.1	53.1	53.6	53.8	54.3	54.5	54.6	54.—	54.2	53.6	53.2	52.9
Juin	53.6	53.8	54.3	54.3	54.6	54.9	55.3	54.4	54.8	53.9	53.2	53.—
Novembre	57.5	57.2	57.7	57.5	57.9	58.—	58.4	57.2	57.8	57.1	56.8	56.1

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Alexandrie, Jeudi à Midi le 5 Mai 1938

COTON

EXPORTATIONS

Arrivages	EXPORTATIONS										STOCK	
	Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL			
	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles		Cantars
Cette semaine ...	177.514	6.883	50.418	13.996	103.043	1.950	14.364	—	—	22.829	167.825	2.879.053
Même sem. 1937	21.468	4.471	32.455	13.047	95.746	2.670	19.746	100	740	20.288	148.687	1.686.177
» » 1936	85.449	4.199	30.906	7.037	52.122	2.050	15.220	—	—	13.286	98.248	2.066.416
Dep. 1 ^{er} Sep. 1937	9.209.689	302.449	2.219.873	467.978	3.457.029	115.993	856.167	20.288	149.022	906.708	6.682.091	—
Même époque 1936	8.661.879	352.533	2.576.660	434.443	3.203.360	199.770	1.423.460	35.519	261.110	1.016.265	7.461.590	—
» » 1935	8.100.706	305.918	2.239.911	440.594	3.247.433	105.558	777.857	28.940	212.091	881.010	6.476.992	—

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1937 Crs. 351.455 * au 1^{er} Sept. 1936 Crs. 488.888 † au 1^{er} Sept. 1935 Cts. 442.708.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1937 au 27 Avril 1938, Achmouni Cantars 47.809, Zagora 40.855, Divers 11.258.
 Total Cantars 99.922 ; en outre Crs. 80.539 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 180.561 à déduire du stock.
 Consommation à l'intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1937 au 20 Avril 1938 Cantars 231.645.
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 2.407 cantars.

GRAINES DE COTON

TOURTEAUX

HUILE de GRAINES de COTON

Arrivages	EXPORTATIONS				STOCK	Arrivages		Export.	Export.	
	Angleterre		Continent			TOTAL	Tonnes			Tonnes
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs						
Cette semaine	73.142	301	4.200	4.501	1.400.345 §	2.419	3.953	—		
Même semaine 1937	21.990	10.216	6.048	16.264	1.390.484 *	—	2.918	—		
» » 1936	55.390	18.411	—	18.411	878.129 †	205	661	—		
Depuis 1 ^{er} Septembre 1937.	4.124.803	2.634.511	136.763	2.771.274	—	78.895	158.175	1.963		
Même époque 1936	3.873.190	2.472.738	14.864	2.487.602	—	64.218	156.503	10.771		
» » 1935	3.619.898	2.721.246	39.618	2.760.864	—	71.388	143.145	—		

Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1937.-Ard. 46.816 * au 1^{er} Septembre 1936-Ard. 4.896 † au 1^{er} Sept. 1935. Ard. 19.095.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1937 au 27 Avril 1938 environ Ard. 867.554 (*) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

FÈVES

ORGES

	Arrivages		EXPORTATIONS			STOCK	Arrivages		Export.
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL		Ardebs	Ardebs	
	Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs				
Cette semaine	2.727	416	—	26	26	21.942	794	—	
Même semaine 1937	2.094	98	—	—	—	11.328	2.804	21	
A partir du 1 ^{er} Avril 1938	15.875	180	532	581	1.113	—	1.442	—	
Même époque 1937	41.369	98	221	373	594	—	10.667	28.870	
Stocks au 1 ^{er} Avril 1938	Ard. 7.000						Ard. 4.000		
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard. 455						Ard. 21.613		

BLÉS

LENTILLES

MAÏS

OIGNONS

	Arrivages			Arriv.		Export.		Arrivages		Export.
	Saïdi	Béhéra	Export.	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs. 108 Ok	Crs. 108 Ok	
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs			
Cette semaine	1.251	500	—	400	—	461	—	75.904	97.562	
Même semaine 1937	44.562	9.285	3.737	551	—	1.339	179	28.902	21.967	
A partir du 1 ^{er} Avril 1938	36.585	22.255	253	1.603	38	34.111	1.371	794.729	558.356	
Même époque 1937	157.032	36.395	9.631	2.036	—	86.964	64.794	526.671	473.290	

Stocks au 1^{er} Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1^{er} Déc. 1937 Ard. — au 1^{er} Mars 1938 Crs. —
 Stocks au 1^{er} Avril 1937 Ard. 7.075 Ard. 243 au 1^{er} Déc. 1936 Ard. — au 1^{er} Mars 1937 Crs. —
 N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril, pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars

REVUE DU MARCHÉ DE GROS

Le 6 mai 1938.

Les marchés dirigeants continuent à faire preuve de faiblesse. Toutefois, alors que les prix des blés ont fléchi une fois de plus, les cours du sucre ont pu se maintenir inchangés.

Notre place demeure ferme avec des prix très satisfaisants.

FARINES ET BLES

La cote à Chicago clôture à 78 5/8 cents contre 81 5/8 la semaine dernière. Liverpool termine à sh. 6/7 3/4 contre 6/9 7/8.

Les craintes au sujet de la récolte américaine ne se sont pas réalisés et le marché lâche prise, démoralisé.

D'une étude publiée par la Canadian Bank of Commerce, il ressort que les exportations mondiales de blé se totalisent, pour la partie de la campagne actuelle allant du 1er août 1937 au 25 mars 1938, à 336 millions de boisseaux contre 415,9 pour la même période de la campagne précédente (1936-1937), soit une diminution de 19%. La diminution des exportations prévue pour la saison entière, du fait de récoltes améliorées dans plusieurs des pays importateurs les plus importants, était de 100 millions de boisseaux en chiffre rond. Le total des exportations mondiales ne dépasserait pas, selon les prévisions 500 millions de boisseaux de blé pour toute la campagne 1937/38.

Voici le détail des exportations du 1er août 1937 au 25 mars 1938 (en millions de boisseaux) : Canada 69,3 contre 154,3 il y a un an ; Etats-Unis 61,0 c. 55 ; Argentine, 44,2 c. 117,0 ; Australie, 69,6 c. 66,3 ; Pays Danubiens, 42,5 c. 56,0 ; Russie, 35,9 contre rien ; Indes, 8,6 c. 7,9 ; divers, 5,0 contre 8,9.

Un approvisionnement suffisant semble assuré, dit le bulletin, pour la campagne actuelle et l'intérêt principal se porte par conséquent à présent sur les conditions du blé ensemencé en automne et des récoltes de la nouvelle année.

* * *

Les prix locaux de la farine étrangère demeurent inchangés.

La farine australienne non dédouanée cote Lst. 11.5/-. La marchandise dédouanée vaut Lst. 9.10/- plus des droits de douane de P.T. 1090.

La farine américaine non dédouanée cote Lst. 15.12/6 pour le Gold Medal et Lst. 15.17/6 pour le Northern King.

Les prix de la marchandise dédouanée demeurent à P.T. 177 et 178 respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farine dans les bonded d'Alexandrie est de 8.783 sacs contre 9.321 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Saïd est de 11.033 sacs contre 12.964 sacs.

Le brusque revirement qui vient de se produire dans le marché du blé et dont les premiers résultats se traduisent par une forte baisse de P.T. 30 par ardeb, doit être attribué, un peu, à des causes psychologiques, car ni les arrivages toujours très modérés de blé, ni les quelques centaines de tonnes de farine australienne mélangée avec de la farine de maïs et ne pouvant être employée que par une catégorie seulement de boulangers, justifiaient cette quasi débacle à laquelle nous venons d'assister.

Faut-il conclure que l'apparition, sur le marché des céréales, de 300-400 ardebs de blé de la nouvelle récolte, a si profondément impressionné les esprits et fut la cause de ce renversement complet de la tendance ? Quoi qu'il en soit, la semaine qui vient de s'achever a vu changer d'un coup la physionomie de ce marché où l'enthousiasme de ces derniers temps a fait place à un sentiment de méfiance.

Il se passera, cependant, quelques jours avant qu'on ne puisse compter sur des approvisionnements suffisants en blé nouveau et jusque là on continuera à se ressentir de la pénurie

de blé, à moins que des réserves soigneusement cachées ne prennent le chemin du marché, ce qui n'est pas exclu.

On a reçu pendant la semaine 10.668 ardebs parmi lesquels environ 400 ardebs de blé de la nouvelle récolte. De cette quantité les 5.270 ardebs ont été expédiés de la Haute-Egypte et les 5.398 ardebs du Béhéra. Le blé hindi moyen de 22 1/2 kirats a été traité à P.T. 170 l'ardeb de 150 kilos, perdant P.T. 30 par ardeb depuis vendredi dernier. Du blé baladi il n'en existe presque plus. On a payé le même prix pour le blé nouveau.

SUCRES

Les prix du sucre ont pu se maintenir inchangés. La cote à New-York clôture à 196 cents et celle de Londres à sh. 4/11 1/2.

Du 1er septembre 1937 au 28 février 1938, la consommation globale de 12 pays européens s'est élevée à 3.584.089 tonnes, en diminution de 80.159 tonnes ou 2,2 pour cent par rapport à la période correspondante de 1936/37. La récolte de Java pour 1939 a été fixée à 1.550.000 tonnes c. 1.400.000.



"AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1936

L.E. 2.652.000

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRACIEUSEMENT

Les exportations de Java pendant le mois de mars se sont élevées à 86.000 tonnes contre 51.000 en 1937.

La semaine qui vient de s'achever a présenté un certain intérêt et pourrait marquer la fin de cet état de langueur dont ce marché souffre depuis longtemps. Il y aurait d'abord à signaler une demande un peu meilleure de sucre disponible, stimulée par la forte diminution du stock à laquelle ont contribué les achats de grandes quantités par des maisons de notre place. Suivant les dernières nouvelles, les disponibilités de sucre en Syrie et en Palestine se sont aussi réduites sensiblement. Comme conséquence de cette amélioration de la position statistique de l'article, les importateurs ont commencé à s'intéresser aux expéditions futures et profitèrent de diverses occasions qui se sont présentées au cours de ces derniers jours. La plus avantageuse, fut une offre de quelques centaines de tonnes au prix exceptionnel de Lst. 5 1/4 la tonne cif Port-Saïd pour chargement mai. Mais Java se redressa bientôt et l'on a pu obtenir d'autres offres au-dessous de Lst. 5 7/16 la tonne. Environ 2000 tonnes ont été acceptées à ce prix pour expéditions échelonnées sur les mois de mai, juin, juillet et août.

Comme nous le disons plus haut la demande de marchandise disponible pour le transit est plus active et il est étonnant que le prix soit resté au même niveau. Les dernières ventes n'ont pas dépassé Lst. 5 7/8 la tonne franco Bonded.

La conférence du Sucre qui s'est réunie à Londres le 27 avril vient de terminer ses travaux. On n'a pas encore beaucoup de détails sur les décisions prises. Nous savons seulement que les contingents d'exportation seront réduits de 5% et que la conférence poursuivra ses travaux au mois de juillet.

Rien de notable n'est à signaler concernant le marché du sucre du pays dont les prix sont stationnaires. Le granulé-raffiné vaut P.T. 240 le sac de 80 ocques, le concassé P.T. 224 le sac de 64 ocques et les tablettes P.T. 80 la caisse de 20 ocques. Les prix ci-dessus s'entendent pour les ventes au détail.

RIZ

Le marché du riz continue à faire preuve de fermeté. Une fois de plus, le cargo gagne P.T. 4 par sac de 100 kilos à P.T. 116 sur une demande pourtant assez modeste de l'étranger.

Le riz glacé avance de nouveau à P.T. 140, réalisant un gain de P.T. 5. Le Mamsouh gagne P.T. 2, à P.T. 120.

Les stocks de riz ne font que diminuer et l'on ne peut s'attendre qu'à un raffermissement toujours plus accentué des prix jusqu'à la nouvelle récolte qui n'est pas encore semée.

Le Gouvernement vient d'autoriser la culture sur une superficie de 404.000 feddans. C'est toujours 70 mille fed-

dans de moins que pendant les années 1935 et 1936.

Le chargement de 3.000 tonnes de riz cargo de Rangoon acheté par une rizerie de notre ville ne sera pas ici avant le 10 mai.

Les cotations pour le Steel No. 3 sont en baisse, ce riz étant offert à Lst. 7 7/8 la tonne cif Port-Saïd. Le disponible vaut le même prix franco Bonded.

SACS VIDES

Les dépêches de cette semaine nous ont signalé de nouveaux reculs dans tous les sacs. Le prix de lbs. 3 pour chargement juillet-août est tombé aussi bas que 70 sh. les 100 sacs cif Suez, prix record, mais Calcutta s'est ressaisi par la suite et sa dernière cotation est 72/6.

Chez nous, on est relativement soutenu, car on n'est pas allé au-dessous de P.T. 4 5/40. En dernier lieu, la livraison août-septembre vaut P.T. 4.6/40 avec très peu d'affaires.

Les sacs à oignons sont faibles à 42 paras. Le marché subit la pression de ventes spéculatives en liquidation de positions.

Toutes les autres spécialités ont été traitées avec de petites fractions plus haut que la semaine dernière, malgré la baisse de l'origine.

Les derniers prix sont les suivants :

Sacs lbs.	Chang.	Disp. P.T.
2 1/4	38/6	2 11/40
2 1/2	48/—	2 24/40
3 1/4	59/—	3 15/40
5	87/—	5 5/40
5 (extra)	94/—	5 14/40

Le stock de sacs divers dans les Bonded de Port-Saïd est de 3.325 balles contre 3.104 balles de la semaine précédente.

CHAMBRE DE COMPENSATION

Le Caïre

Semaine du 26 au 30 avril :
Nombre des effets présentés à la Compensation :

8.803 d'un montant de L.E. 1.438.852.
Même semaine 1937 : 8.839 d'un montant de L.E. 1.331.360.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour :
167.129 d'un montant de L.E. 23.241.767.
Même période 1937 : 169.540 d'un montant de L.E. 28.488.688.

Alexandrie

Semaine du 26 au 30 avril :
Nombre des effets présentés à la Compensation :

4.647 d'un montant de L.E. 857.751.
Même semaine 1937 : 4.200 d'un montant de L.E. 945.812.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour :
87.887 d'un montant de L.E. 18.409.346.
Même période 1937 : 92.045 d'un montant de L.E. 23.137.418.

LES POMMES DE TERRE EGYPTIENNES

D'après les rapports parvenus au ministère du Commerce, les pommes de terre égyptiennes sont très recherchées sur les marchés européens, notamment en Angleterre.

Les exportateurs ont décidé, par conséquent d'étendre leur champ d'action. Une expédition a été faite récemment à destination des pays de l'Europe Centrale. Des échantillons des qualités des pommes de terre égyptiennes seront exposés sur les marchés de Budapest et de Vienne.

L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

CAPITAL : Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

Amélioration terres agricoles -

Exploitation

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Mercredi 11 mai 1938

Société Anonyme Immobilière des Terrains Ghizeh & Rodah. — Ass. Gén. ext. au Siège de la Société, 9, rue Stamboul, Alexandrie, à midi.

Société de Navigation Fluviale et des Bateaux Omnibus. — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 2, rue Maléka Farida (ex-Manakh), le Caire à 4 h. 30 p.m.

Mardi 17 mai 1938

Société des Terrains de la Ville d'Alexandrie. — Ass. Gén. Extr. au siège de la Sté, 1, rue Chérif pacha, Alexandrie, à 5 h. p.m.

ASSEMBLEES ORDINAIRES

Mercredi 11 mai 1938

Les Grands Hôtels d'Egypte. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, Continental Hotel, Le Caire, à 4 h. p.m.

Société de Navigation Fluviale et des Bateaux Omnibus. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 2, rue Maléka Farida (ex Manakh), Le Caire, à 4 h. p.m.

Anglo-American Nile & Tourist Co. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 2, rue Maléka Farida (ex Manakh), à 5 h. p.m.

Mardi 17 mai 1938

Banque Mosséri. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Banque, 23, Rue Cheikh Aboul Sebaa, le Caire, à 5 h. 30 p.m.

Vendredi 20 mai 1938

Société Anonyme du Béhéra. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Sté, 9, rue Stamboul, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

Mardi 24 mai 1938

Société Anonyme des Immeubles de l'Est. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Sté, rue Fouad Ier (Cité Adda), Alexandrie à 5 h. p.m.

Procès en cours

Land Bank of Egypt. — 9 mai 1938: Débats dev. le Trib. Civ. d'Alex. (1re Ch.), sur l'action intentée par G. Moraitinis et d'autres actionnaires, tendant à faire défense au dit Etablissement de se libérer autrement qu'en francs dépréciés du coupon de ses obligations 4 1/2%.

— 9 mai 1938. Débats dev. le Trib. Civ. d'Alex. (1re Ch.), sur l'action intentée par L. Savignoni et G. Campos,

tendant au paiement en francs français, tels que définis par la Loi du 25/6/28, au poids d'or de 65,5 millig., au titre de 900 mill. d'or fin pour un franc, du coupon et des obligations 4 1/2% dudit Etablissement.

Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez. — 3 nov. 1938: Débats en appel, dev. la 2me Ch. de la Cour, sur l'appel interjeté par le Crédit Alexandrin — porteur d'une part de fond de ladite Soc. — du jug. rendu le 3 janvier 1938, par la 1ère Ch. du Trib. Civil du Caire, disant pour droit que le franc des oblig. 3 et 5% de la dite Cie est le franc 20me partie du louis d'or, d'un poids d'or de 10/31mes de gramme, au titre de de 900/1000 de fin.

The Egyptian Delta Land & Investment Company Limited

Dividend No. 24

Notice is hereby given that a dividend of 10d. (ten pence) per share will be paid on and after 3rd May 1938.

Dividend Warrants for the amount of their dividend will be posted to the Registered Shareholders.

Holders of Share Warrants to Bearer are requested to fill the form to be obtained at the National Bank of Egypt, Cairo, Alexandria or London and to lodge the filled up forms along with Coupon No. 24 at the Offices of the Bank at Cairo, Alexandria or London.

The Register of Members will be closed from 20th April to 10th May 1938 both days inclusive.

For The Egyptian Delta Land & Investment Company Ltd.

T. Dale,
Manager.

The Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Company

A V I S

Messieurs les porteurs d'actions de capital sont informés que par décision prise à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 1938, le dividende de l'exercice 1937 est fixé à P.T. 48,— (quarante-huit piastres au tarif).

Ce montant est payable contre remise du coupon No. 32 (trente-deux) à partir du 9 mai 1938.

Au Caire :

A la National Bank of Egypt.
A la Banque Belge et Internationale en Egypte.

A Alexandrie :

Auprès des succursales des Banques précitées.

En Europe :

Par la contrevaletur de P.T. 48,— au cours du change du jour de la présentation du coupon, sous déduction des impôts en vigueur :

A la Banque Parisienne pour l'Industrie à Paris.

A la Banque Industrielle Belge à Bruxelles.

A la Banque Belge pour l'Industrie à Bruxelles.

A la Banque Mirabaud Fils et Co., Genève.

A la Banque Fédérale, Genève.

Héliopolis, le 29 avril 1938.

Le Conseil d'Administration.

The Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Company.

Le Directeur Général.

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN ÉGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

Capital souscrit. . . L.E. 1.000.000

Capital versé " 500.000

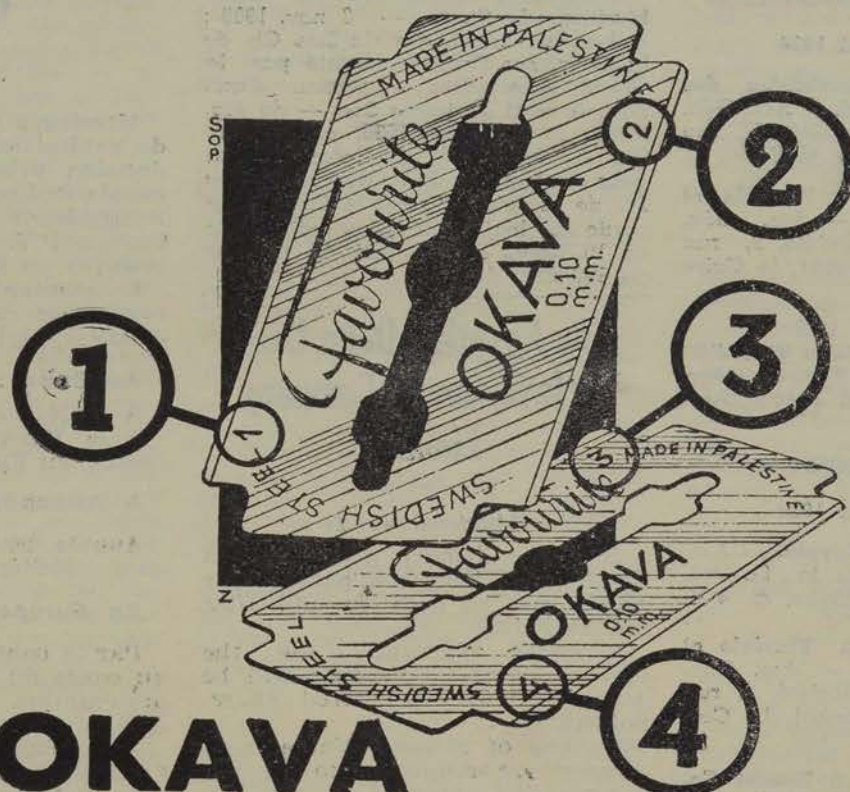
Réserves au 30 Juin 1937 : L.E. 33578

Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil

Agence au Mousky 18, Rue Bibars, Hamzaoul

Siège à Alexandrie: 10, Rue Stamboul

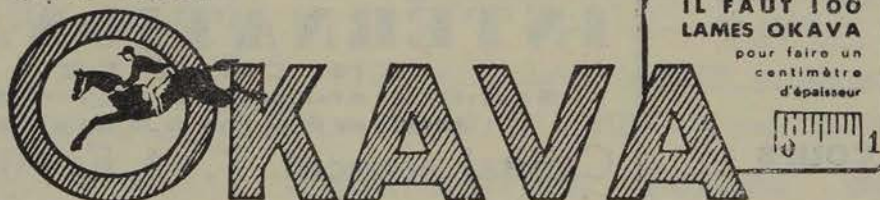
**TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER**



OKAVA

a quatre tranchants...

- Comme toutes les lames, dira-t-on !
- Oui, mais **OKAVA** a quatre tranchants numérotés 1, 2, 3 et 4, ce qui permet de se servir de chacun d'eux à tour de rôle et rend possible une utilisation **rationnelle et complète** de la lame !



SOUPLE A LA FENTE - DURE AUX TRANCHANTS
 Agent exclusif pour l'Egypte : **H. SINGER**
 3, Haret Zogheb - LE CAIRE - Téléphone 50657